

2 . ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

"Tu sais, le travail est gâté. Maintenant je débrouille seulement."
L'EXPRESSION DE LA RÉSIDENCE ET DE LA PROFESSION CHEZ LES
PEU OU PAS SCOLARISÉS DU "SECTEUR INFORMEL"
DE OUAGADOUGOU

1. PRÉLIMINAIRES : LINGUISTIQUE ET SOCIOLOGIE

1.1. Dans le domaine du français en Afrique la théorie n'a pas bonne presse. Prévalent essentiellement description et taxinomie avec un recours régulier à quelques concepts passe-partout : interférence, insécurité linguistique, hypercorrection, niveaux de langue, surextension, hypergénéralisation... L'absence de perspective déductive conforte l'opinion selon laquelle les domaines sociolinguistique et connexe (sociologie du langage, linguistique du rite, dialectologie, études créoles, langues spéciales...) relèvent d'une opérativité du code pour ainsi dire expérimentale et d'une pratique "chaude" et *in vivo* du sens¹ qui ne sont concernés que de loin par l'appareil différentiel structural. P. BOURDIEU ne dit pas autre chose, qui oppose aux "constantes linguistiquement pertinentes" les "variations sociologiquement significatives"², ce qui présuppose l'hypothèse au moins curieuse d'une quasi-indépendance de la signification vis à vis de la pertinence linguistique ; de la signification mais aussi du changement linguistique dont la logique ne peut qu'être externe à la linguistique³.

Il semble ainsi que le dialogue entre linguistique et sociologie soit condamné à n'être qu'un dialogue de sourds⁴.

Il reste cependant que l'articulation entre les deux disciplines importe au plus haut point concernant certains champs, et que, par exemple, l'étude purement *immanente* de l'expression des analphabètes ou des faiblement scolarisés du "secteur informel" de Ouagadougou risquerait de se révéler insignifiante au sens strict.

L'articulation du linguistique au social ne constitue cependant pas une contre-indication au recours à des modèles (ou des éléments de modèles) explicatifs puissants. L'étude du champ en offre des exemples : ainsi chez S. LAFAGE (1977) l'interférence affinée par le recours au duel structures profonde/superficielle ; chez R. CHAUDENSON (1978) l'appariement ontogénèse/phylogénèse dans l'étude des créoles... Sans s'en masquer les difficultés (puisqu'on a affaire à tout

sauf à un "locuteur-auditeur idéal") on ne s'interdira pas, sinon d'imposer une "explication", du moins de suggérer dans quelle direction cette "explication" pourrait être cherchée.

1.2. A l'origine ce modeste travail d'investigation se voulait purement linguistique, dans l'optique des enquêtes effectuées au Canada par E. BENIAK et R. MOUGEON (1979), R. MOUGEON, E. BENIAK, D. VALOIS (1985). Sans se cacher les différences énormes de contexte, donc d'interprétation des résultats, il s'agissait de déterminer les formules privilégiées concernant les aspects quotidiens de l'existence ouagalaise : la *résidence*, la *profession*, le *déplacement*⁵.

Pour ce faire une équipe de treize enquêteurs, étudiants de maîtrise au Département de Lettres modernes de l'Université de Ouagadougou, a été mobilisée, chacun étant chargé d'une dizaine de fiches. L'objectif était de susciter et de repérer, au cours d'une conversation semi-dirigée, les structures orales privilégiées. On a donc voulu créer un type d'enquête intermédiaire entre le questionnaire (qui induit les réponses) et l'entretien libre (qui s'avère redoutablement difficile à exploiter). Cette procédure ne s'est pas révélée entièrement satisfaisante du fait d'une tendance latente, chez l'enquêteur, au questionnaire, et surtout de son poids écrasant d'interlocuteur autorisé : un francophone analphabète sera réticent à s'exprimer en français dans la mesure où il pense que l'entretien a pour objet de le ridiculiser.

L'induction des réponses reste - quelle que soit la procédure utilisée - inévitable, modulée qu'elle est par le degré de conscience professionnelle de l'enquêteur. Les régularités apparaissent ainsi comme fortement filtrées, mais c'est le lot de toute enquête dès lors qu'elle rejette le modèle question/réponse ou la pratique grossière du cochage : le reproche de subjectivisme peut lui être adressé et c'est un reproche sans réponse.

Le nombre de fiches réalisées est de cent-quarante-cinq⁶. La population interrogée est majoritairement scolarisée (niveau primaire), avec une proportion cependant importante d'analphabètes. Les paramètres évaluatifs ont été fixés à cinq : 1) niveau de scolarisation, 2) sexe, 3) langues parlées⁷, 4) ethnie, 5) religion, 6) profession.

Les quatre premiers paramètres se sont révélés opératoires (le troisième dans une faible mesure) contrairement aux deux derniers.

Il faut enfin préciser que toutes les fiches ne sont pas également exploitables, certaines omettant tel ou tel paramètre.

Ces réserves quant au filtrage (subjectif) des dispositifs conversationnels et au manque (objectif) de rigueur désignent-elles les résultats obtenus comme au mieux douteux, au pire inappréciables ? Il ne le semble pas si l'on choisit son niveau : celui des idiomatismes lexicaux et des formules syntaxiques de base ; en revanche la recherche d'une régularité telle :

"Chez "vs" à la maison de"⁸

s'avérerait immanquablement stérile. Le multilinguisme du Burkina Faso est en effet spécifique. Si l'on fait un rapprochement avec le Canada on voit que les particularités linguistiques de ce dernier se laissent ramener à deux ordres de régularité : l'interférence et la diachronie linguistique (il est hautement significatif que la plupart des écarts relevés dans l'écriture de presse québécoise soient des archaïsmes, cf. G. OFFROY, 1975) ; au contraire les "régularités" au Burkina Faso (en Afrique francophone en général) sont si multiformes que l'emploi même du terme fait problème.

1.3. Il convient donc de donner les grands traits de la situation linguistique du Burkina Faso. Celle-ci se caractérise surtout par :

- le paradigme analphabètes/scolarisés de niveau primaire/scolarisés de niveau secondaire et supérieur.

- le paradigme ville/brousse.

- la situation d'interlangue qui est celle des locuteurs francophones, chacun d'eux étant un "apprenant" continu, un "perpétuel étudiant".

- l'hypercorrection qui caractérise tant les couches supérieures (haute administration surtout) que la petite bourgeoisie, et sans doute plus les premières que la seconde⁹. Ce décalage par rapport au modèle sociolinguistique (LABOV, WOLFRAN, cf. J.-B. MARCELLESI, B. GARDIN, 1974) s'explique par le fait que ce sont les premières qui sont le plus incitées à l'imitation d'un modèle "supérieur", en l'occurrence extérieur. Le recours à l'hypercorrection - comme celui à l'hypergénéralisation - constitue certes, comme l'a montré S. LAFAGE, des traits définitoires du français en Afrique (expliquant par là le traitement croisé des objets direct et indirect : "il le rit" / "on leur a emmenés, "téléphoner quelqu'un" / "informer aux auditeurs"¹⁰). L'hypercorrection -

aux effets souvent contradictoires ou obscurs¹¹ - reste l'apanage d'un certain "établissement". Elle relève d'une stratégie de l'Institution qui ne cesse de recourir au code que pour en maximaliser la valeur d'usage, le "larseniser", le pétrifier : elle relève en ce sens d'une pratique "métalinguistique" constante¹².

- le code-switching (en situation orale).
- l'insécurité linguistique (cf. remarque supra).
- un usage méta-fonctionnel et perlocutoire du français, soit de prestige, soit par revendication d'une égalité juridique entre locuteurs (jeunes/vieux, femmes/hommes, minoritaires/majoritaires linguistiques¹³ ...).

- une situation de multilinguisme complexe, telle qu'elle ressort de notre enquête. Pour les non Mossi installés à Ouagadougou, sur 34, 14 d'entre eux ne signalent pas le mooré parmi les langues connues ; il est cependant hautement probable qu'ils en pratiquent au moins les rudiments nécessaires à la communication quotidienne ; (inversement trois enquêtés (un Bissa, un Dioula, un Lyélé) avouent avoir oublié leur langue maternelle et ne parler que le mooré - le premier y adjoignant en outre la connaissance du dioula).

Il est par ailleurs exceptionnel qu'un non Ouagalais d'origine ne pratique qu'une seule langue : Tchéfós, Guinéens, Bissas, Lobis, Maliens, Samos, Bwabas, Dagaras, Dafins..., outre leur langue d'origine, pratiquent le dioula dans une écrasante majorité¹⁴.

Sur 34 non Mossi :

- 20 parlent le mooré, dont :
 - 2 ne parlent que le mooré ;
 - 6 parlent le mooré outre leur langue maternelle ;
 - 7 parlent le mooré, leur langue maternelle et le dioula ;
 - 3 parlent le mooré, leur langue maternelle, le dioula et une autre langue ;
 - 1 parle le mooré, sa langue maternelle, le dioula plus deux autres langues ;
 - 1 parle le mooré plus une autre langue non maternelle (cette dernière ayant donc été abandonnée).

En ce qui concerne les 14 non Mossi non mooréphones :

- 6 dont 2 Dioula pratiquent leur seule langue maternelle ;
- 4 pratiquent leur langue maternelle plus le dioula ;

- 4 pratiquent, outre leur langue maternelle, le dioula et une autre langue.

Quant aux 69 Mossi¹⁵ :

- 21 pratiquent une autre langue (le dioula dans 17 des cas) ;
 - 8 pratiquent deux autres langues, dont le dioula dans la totalité des cas ;

- 2 pratiquent trois autres langues, dont le dioula ;

- 6 ne pratiquent que le mooré.

On obtient ainsi le schéma suivant¹⁶ :

	Mossi	Non Mossi
monolingues	38	8
bilingues	21	11
plurilingues	10	15
total	69	34

Le contraste est, comme on peut le voir, frappant puisque les pratiques vis-à-vis du multilinguisme divergent sensiblement. Des raisons pratiques et géographiques (mais non administratives) peuvent certes être avancées. Il n'en reste pas moins qu'on voit se dessiner un micro-impérialisme linguistique (que d'autres faits par ailleurs corroborent). On n'en tirera d'autre inférence que la complexité de la situation linguistique du pays, complexité qui récuse à l'avance toute analyse et toute politique simplistes.

1.4. A la complexité linguistique se juxtapose une disparité des statuts. Certes le secteur informel, qui occupe selon les statistiques officielles les 2/3 des Ouagalais, est assez bien représenté dans notre échantillon, mais il est souhaitable de le préciser en fonction du degré de précarité des situations vécues, ce que s'essaie à faire le tableau suivant. Tableau dont le caractère chiffré ne doit pas faire illusion : le classement, qui procède par degré croissant de précarité, reste pour une large part subjectif.

a) Agents de maîtrise :	0,6 %
b) Enseignants, fonctionnaires, militaires :	5 %
c) Menuisiers, maçons, carreleurs :	7,22 %
d) Electriciens, mécaniciens, soudeurs, revendeurs de pièces détachées :	10,24 %
e) Bijoutiers, fabricants d'art, artisans, bouchers :	3,01 %
f) Blanchisseurs, tailleurs, couturiers, tricoteuses, tisseurs :	9,63 %
g) Employés, magasiniers, dactylos, vendeurs :	6,02 %
h) Gens de maison :	10,24 %
i) "Commerçants", détaillants, marchandes de quatre saisons, "tabliers" ¹⁷ :	10,24 %
j) Pompistes, barmen, coiffeuses :	2,40 %
k) Secteur informel proprement dit : manoeuvres, voituriers à bras, cireurs, vendeurs d'eau, graisseurs, agents occasionnels...	8,43 %
l) Profession indéterminée	9,03 %
m) Un cas atypique : "marabout-féticheur" ¹⁸	

Lycéens, apprentis et scolarisés tardifs (cours du soir) constituent 10,24 % de la population.

1.5. Eu égard à cette double complexité l'enquête débouche inévitablement - même si marginalement - sur deux types de considérations :

1.5.1. Le caractère revendicatif du discours, caractère que la technique de segmentation, c'est-à-dire d'extraction des structures, occulte dans un premier temps. La population interrogée vit dans sa majorité à la limite de la survie : les emplois sont peu rémunérés, dévalorisants, pénibles, précaires. Or elle est particulièrement consciente du caractère intolérable de cette situation, et l'exprime de façon véhémement. D'un autre côté le secteur informel ne peut être évalué de façon simplement statistique en ce qu'il constitue encore une *zone de transition* entre le secteur traditionnel (le paysannat) et le quart-monde à l'occidentale. Selon les critères productivistes les paysans sont en effet au mieux des semi-chômeurs en tant qu'ils ne travaillent que le temps nécessaire à assurer leur subsistance. D'où une absence

de délimitation nette entre un secteur "pré-économique" et un secteur "péri-économique", absence qui instaure d'autant l'illusion de liens maintenus qu'il est exceptionnel pour un "émigré" d'avoir rompu avec son village et que les solidarités diverses continuent de jouer. Ce caractère de transition est donc rassurant en un sens : un rudiment d'intégration demeure (qui pourra se traduire concrètement par le départ en brousse pendant la saison du mil). Il n'en est pas moins angoissant dans un autre : la rupture est perçue comme inévitable et la marginalité se révèle progressivement pour ce qu'elle est : sordide. Cette conscience diffuse s'exprime par un discours fortement revendicatif, qui privilégie les évaluatifs et les aspectuels, et s'articule sur la double postulation modale :

$$/ \text{vouloir} \left\{ \begin{array}{l} \text{\textasciitilde} \text{tre} \\ \text{faire} \end{array} \right. / \text{ vs } / \left. \begin{array}{l} \text{ne pas} \\ \text{peu} \end{array} \right\} \text{pouvoir} \left\{ \begin{array}{l} \text{\textasciitilde} \text{tre} \\ \text{faire} \end{array} \right. /$$

avec un sentiment aigu de la fissure qui partage cette articulation. L'objet du /vouloir/ est rarement "réaliste" : commerçant "gros gros" ou ... ministre pour les hommes, sage-femme ou médecin pour les femmes. Ce qui se profile donc est le renoncement à l'élaboration d'un projet - l'acceptation d'un /vouloir/ qui n'importe plus.

1.5.2. La seconde considération porte sur l'institution scolaire. Ce fut un choc pour certains enquêteurs que de constater que beaucoup d'individus relevant du secteur informel avaient été scolarisés, qu'un certain nombre avait même suivi le cursus primaire en entier. "Pourquoi en sont-ils là ?" s'interroge - naïvement - l'un d'entre eux. Choc mais surtout appréhension personnelle : c'est en effet l'école comme forteresse symbolique et économique qui s'effondre. Pour le moment privilégiée et sans réelle inquiétude pour l'avenir¹⁹ la gent étudiante perçoit confusément que l'ère des chômeurs diplômés est imminente, comme elle est déjà advenue dans nombre de pays voisins ; que le recours à l'administration est illusoire dans un contexte où nombre d'états ne paient plus leurs fonctionnaires ; bref que le lumpenprolétariat qu'elle côtoie sans le voir représente peut-être le visage de son propre avenir. Le pari scolaire sur lequel avaient misé nombre d'états (le budget de l'Education nationale y occupe

couramment 20 à 30 % du budget global) aurait-il engendré non seulement des résultats décevants mais, pire encore, des effets pervers ? La question sera abordée au terme de notre analyse.

Il est temps de passer à présent à la partie proprement linguistique de notre enquête en commençant par l'expression de la résidence.

2. L'EXPRESSION DE LA RÉSIDENCE

On considérera la formule standard :

(1) J'habite (à) Dagnoin (et/ou) (au) secteur 29²⁰.

par rapport à laquelle seront décrits :

a) sa saturation ou sa non-saturation (syntagme prépositionnel simple ou redondant) ;

b) au plan lexical les substitutions paradigmatiques pour *habiter* ;

c) au plan morphologique les écarts affectant le syntagme verbal (*habiter* et ses substituts) ;

d) les écarts par rapport à la formule elle-même.

2.1. Point de vue socio-administratif : quartier vs secteur

Depuis 1983 la ville de Ouagadougou est divisée en "secteurs" numérotés, qui ne constituent plus que la seule désignation officielle de la résidence. Dans la presse ou à la radio les noms de quartiers restent cependant utilisés pour préciser la zone du secteur dont il est question : ils sont en ce cas précédés de *ex* (*ex-Cissin*, *ex-Saint-Léon*, peut-on entendre ou lire). (On notera au passage le caractère contradictoire du préfixe qui, tout en désignant une délimitation réelle, affirme une non existence...) Ces noms ne figurent plus, en revanche, sur les plans les plus récents. A la dénomination par secteurs peut être associée celle par "cités" : lotissements pavillonnaires destinés à la moyenne bourgeoisie, elles se sont substituées aux constructions (et aux populations) traditionnelles et sont identifiées par la date "révolutionnaire" de leur construction : Cités de l'An II (1984), de l'An III, de l'An IV A et de l'An IV B. Dans un cas le choix entre désignations traditionnelle et moderne n'est plus possible, le quartier "référentiel" (Bilibambili) et ses connotations (ex quartier chaud de la capitale) ayant intégralement disparu.

On considérera donc comme pertinente quant à la façon dont le locuteur se situe dans le monde, assume son identité, la manière par laquelle il précise son lieu de résidence comme quartier, secteur, ou encore selon une formule mixte.

Sur 136 réponses exploitables :

- 46 indiquent le seul secteur ;
- 48 indiquent le seul quartier ;
- 26 associent nom de quartier et numéro de secteur, type : "J'habite à Ouidi, secteur 11" ; cette association peut porter sur des habitats disjoints dans le temps ; type : "J'étais à Baoghin quand j'ai venu Ouaga. Maintenant je suis secteur 15".
- 11 ne désignent pas précisément leur lieu de résidence ; type : "Je vécus à Ouaga seulement" ou "J'habite avec mon frère. Lui est commerçant à grand marché".
- 5 indiquent le lieu d'origine ; type : "J'ai né à Pouyten-ga".

Le paramètre interrogeable semble ici être la seule origine ethnique. Soit, sur une population exploitable de 83 individus (59 Mossi et 25 non Mossi), les pourcentages suivants :

	Mossi	non Mossi
quartier	30,50 %	60 %
secteur	35,59 %	28 %
les deux	33,89 %	8 %

Si l'on fait intervenir le critère négatif (absence de dénomination, désignation par le lieu d'origine) on constate que 7,69 % des Mossi y recourent, contre 7,40 % de non Mossi, ce qui n'est pas significatif.

Il reste maintenant à évaluer le degré de fiabilité de ces données. Nous recourons pour ce faire au test χ^2 ou test de Pearson.

La désignation par quartier est le fait de 18 Mossi et de 15 non Mossi, avec des effectifs théoriques de 9,57 et de 23,43.

effectifs	théorique	réel	écart	χ^2
	c	o	(o-c)	$(o-c)^2/c$
non-Mossi	9,57	15	+ 5,43	3,08
Mossi	23,43	18	- 5,43	1,258
	33	33	0	$\chi^2 = 4,338$

L'interprétation du chiffre indique que les données ont été entre 2 et 5 chances sur 100 d'être aléatoires ; en d'autres termes nous avons entre 2 et 5 chances sur 100 de nous tromper en rejetant l'hypothèse nulle et en affirmant que l'utilisation préférentielle de la dénomination par quartier pour les non Mossi est statistiquement significative.

Soit maintenant la seconde pertinence : la désignation par le seul secteur. Avec un effectif de 28 (7 non Mossi, 21 Mossi) on obtient :

effectifs	théorique	réel	écart	χ^2
	c	o	(o-c)	$(o-c)^2/c$
non Mossi	8,12	7	- 1,12	0,1544
Mossi	19,88	21	+ 1,12	0,0630
	28	28	0	$\chi^2 = 0,2174$

Avec un d.d.l. (degré de liberté) de rang 1 la valeur obtenue est encadrée par les chiffres 0,455 et 0,148, ce qui signifie qu'on a entre 50 et 70 chances sur 100 de se tromper en considérant comme significatif l'écart entre effectifs théorique et réel. En d'autres termes l'appellation par secteur vérifie l'hypothèse nulle.

En appliquant maintenant à la troisième pertinence : l'expression de la résidence à la fois par un nom de quartier et un secteur numéroté, la méthode suivie jusqu'ici, on obtient :

effectifs	théorique	réel	écart	χ^2
	c	o	(o-c)	$(o-c)^2/c$
non Mossi	6,38	2	- 4,38	3,0069
Mossi	15,62	20	+ 4,38	1,2281
	22	22	0	$\chi^2 = 4,2350$

La valeur est ici hautement significative puisque en affirmant que les non Mossi rejettent de façon quasi-systématique la formule saturée, formule qui a au contraire la préférence des Mossi, il n'y a qu'entre 2 et 5 chances pour cent pour que ce résultat soit aléatoire²¹.

Les résultats donnent donc ceci : s'il s'agit de recourir à la stricte dénomination officielle, les attitudes sont également partagées. Les comportements divergent en revanche pour la désignation unique par quartier (qui est le fait des "étrangers") et l'appellation mixte expression "classique" des Mossi.

L'interprétation des données est évidemment délicate. De façon extrêmement prudente on pourrait suggérer que l'aptitude des Mossi à conjuguer appellations "traditionnelle" et "moderniste" pourrait signifier qu'ils assument sans désarroi particulier le passage entre les ères ou les mondes homonymes. Ou du moins que cette articulation est vécue de façon nettement moins problématique que chez les autres ethnies.

Sûrs d'eux-mêmes et dominateurs, tentés par l'exercice sans partage du pouvoir (l'histoire récente du pays en témoigne), "impérialistes" au plan linguistique, y compris par les canaux les plus inattendus²², démographiquement majoritaires, les Mossi vivraient en ce sens l'évolution actuelle du Burkina Faso comme leur histoire, ce qui est beaucoup moins le cas pour d'autres ethnies, moins représentées ou marginalisées.

2.2. Point de vue lexical : les substitutions paradigmatiques

La pertinence est ici d'ordre lexical : on ne tient compte ni des écarts qui affectent la morphologie du verbe ni de la tournure phrastique (conformité ou non au modèle). Si l'on écarte en effet les formules dépourvues de verbe et les tours hétérodoxes on en arrive à un

choix entre *habiter* et ses substituts, ce choix n'étant pas contradictoire avec une co-présence :

(2) Je dis que je construis maison pour moi dans Cissin, donc j'habite là-bas.

(3) Je m'habite Boulgou Bar. Mon grand frère, il vit dans le quartier ça fait longtemps.

Sur 145 formules : 37 ne comportent pas de verbe,
37 comportent uniquement *habiter*,
37 comportent d'autres formules,
21 associent l'item avec une ou plusieurs autres formules,
1 comporte à la fois un substitut et une réponse hétérodoxe,
12 sont en première analyse hétérodoxes.

La mise en rapport de ces données avec les différents paramètres ne donne rien : force est de se rabattre sur les formules elles-mêmes. Il peut être intéressant de commencer par les formules hétérodoxes.

2.2.1. Formules hétérodoxes.

(4) Ici s'appelle Dapoya.

(5) Je suis né à Ouaga et j'ai grandi à Ouaga, mais mon village c'est Kaya.

(6) Je suis de Yako. Mes parents se trouvent là-bas et je suis né là-bas aussi (...)

(7) Je suis né à Fada. J'ai fait l'école là-bas.

(8) Je suis venue à Ouaga depuis 1978. Je suis originaire de Léo.

(9) J'ai vu le monde à Zam et j'ai grandi à Zam.

(10) Après mon C.E.P. je suis venue à Ouaga chez ma soeur pour poursuivre mes études.

(11) J'ai né à Manessa dans la province du Gouzourgou.

(12) Je suis de Tierkou dans la province du Mouhoun.

(13) J'ai né à Dassouri et je fais mon école dans mon village.

(14) Mes parents ils sont au village. A Tanghin, à Gounghin y'en a.

(15) J'ai dit à Dagnoin.

(16) C'est Nemnin ici.

Les formules (4) et (16) sont non-pertinentes de façon relative puisqu'elles mettent en jeu un trait caractéristique du français d'Afrique : l'ellipse²³. Elles se lisent en effet : "J'habite ici. Le quartier s'appelle Dapoya." et "C'est à Nemnin, ici, que j'habite.". *Ici* joue souvent, avec *même*, un rôle d'insistance, rôle tenu dans la formule (15) par le tour métalinguistique. Les autres formules mettent l'accent sur l'origine ou la parenté : ici encore se détecte un trait significatif du français d'Afrique : le re-positionnement ou le refus de se positionner du sujet dans un contexte conversationnel. Cette pertinence énonciative l'emporte sur la compréhension (ou le manque de compréhension) proprement dits. Ce trait se retrouve plus fréquemment - mais non ici - au niveau basilectal.

2.2.2. Les substituts lexicaux.

Au vu des résultats précédents on voit que 58 formules sur 145 comportent une expression de la résidence autre qu'*habiter*. Quelles sont-elles ?

a) *Etre* revient le plus fréquemment : dans 31 fiches il apparaît au moins une fois, soit avec la combinaison à + article suivie d'un nom de quartier, soit avec la préposition seule suivie du secteur. Assez fréquemment un nom de quartier (17a) ou de ville (17b) sera précédé d'une forme contractée :

(17a) Ils sont au Zogona.

(17b) Ils sont au Kaya.

Etre peut par ailleurs se renforcer des adverbes *ici*, *là-bas*, *seulement*.

(18a) Je suis secteur 30 *ici*.

(18b) Je suis là-bas mon tonton.

A noter que dans cette dernière formule *là-bas* (tout comme là) n'implique pas une distance par rapport au lieu de l'énonciation. *là-bas* équivaut *ici*, en gros, à *chez*. Quant à *là* il entretient avec *ici*, qu'il peut d'ailleurs renforcer (18c) une relation de quasi-substitution (18d) :

(18c) Mon amie c'est elle, et y a une (autre) qui est *ici-là*.

(18d) Celui que je loge là, il est *ici* avec moi.

Cette substituabilité s'explique d'autre sorte par la disparition du *là* adverbe de lieu au profit du *là* post-posé, marque emphatique et

rythmique (qu'on peut considérer comme la partie postérieure d'un morphème discontinu devenu "règle" en français d'Afrique au détriment de l'article standard.)

(19) Je suis ici seulement (pour : je n'ai pas cessé de vivre ici).

b) *Loger*. On relève 10 occurrences, à la forme active à l'exception d'une fiche :

(20) Je suis logé à côté d'ici, à Hamdalaye.

Le verbe est suivi principalement de la préposition *à*, exceptionnellement de *dans* :

(21) Moi je loge dans Gounghin.

c) *Vivre* se retrouve dans 6 fiches. Son environnement de droite est en général /à + nom de quartier/. Il reprend fréquemment, de façon métalinguistique, une information antérieure :

(22) Mes parents habitent à Temnaoré. Ils vivent dans le même quartier que moi.

(23) Je m'habite Bougou Bar. Mon grand frère, il vit dans le quartier ça fait longtemps.

(24) Je suis à Cissin, secteur n° 16. Je vis là-bas avec mes parents.

Vivre peut être renforcé par *ici* : "Je vis à Zogona, ici." Vivre dans est toujours suivi d'un nom de quartier. Une fiche révèle la présence d'un surprenant aoriste :

(25) Toujours au 29. Je vécus à Ouaga seulement. (Il s'agit d'un Gourmantche scolarisé jusqu'au C.M.2).

d) *Résider* : 1 occurrence.

e) *Les tours métonymiques*.

Le concept d'/habitat/ cède la place à d'autres activités en relation de contiguïté avec lui :

- manger : (26) Je dors et je mange dans la maison de mon cousin.

- dormir : (27) Je dors chez mon patron.

- travailler : une occurrence.

Employé seul le verbe est présent dans cinq fiches. Les trois verbes relèvent de l'expression quasi-exclusive du personnel de maison.

f) *Formules idiomatiques*.

- "être posé" apparaît dans une seule fiche :

(28) Je suis à la station Kolgo Naba. Je suis posé là-bas seulement²⁴.

L'expression, typique des analphabètes, est pourtant bien répandue. *Poser* reçoit du *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta*²⁵ la définition *s'asseoir*, à laquelle l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*²⁶ adjoint l'acception "ivoirienne" : *habiter, demeurer*. On voit que c'est ici le cas (le locuteur se désigne d'ailleurs comme dioula). Il semble cependant que "poser", "être posé" pour "habiter" soit largement répandu au Burkina Faso. Dans un contexte propice (comme c'est le cas ci-dessus avec "être posé seulement") le verbe signifie "chômer", "ne rien faire"²⁷. Autre acception idiomatique : "être posé" pour "avoir une bonne situation", "être assis". Par ailleurs un exemple de HATTIGER (1983) permet d'inférer la parasyonymie de l'item avec *vivre* (au sens de *subsister, survivre*) dans certaines situations énonciatives. Il faudrait enfin ne pas hypostasier les "particularités" du français en Afrique : elles se créent souvent en parallèle avec les innovations de la langue-standard, dans les domaines oral et littéraire notamment : "je ne savais pas où me poser" (G. Simenon, *La main*)²⁸.

"s'asseoir" apparaît également dans une seule fiche :

(29) On peut prendre maison dans un autre quartier pour t'asseoir, mais Gounghin c'est bon pour moi.

g) Les tours avec "maison".

Le lexème intervient dans 5 occurrences, type :

(32) Je dis que je construis maison pour moi dans Cissin, donc j'habite là-bas.

(33) Mon maison est à Somgandé. Je dormis chez patron.

La curiosité de l'emploi vient de ce qu'il émane, à une exception près, de gens de maison ... c'est-à-dire de ceux qui n'en ont pas.

2.3. La pertinence morphologique : les écarts

On s'intéressera exclusivement sous cette rubrique :

- au tour pronominal *s'habiter* ;

- aux différents types de syntagmes prépositionnels déviants.²⁹

Ces écarts sont considérés comme "morphologiques" en tant que ce n'est pas l'intégration des morphèmes en phrases mais en syntagmes qui est concernée : syntagmes particulièrement cohésifs, à la

limite du "figé", de par la relation de *sélection*, au sens hjelmslevien, qu'entretiennent entre eux leurs éléments.

2.3.1. Le tour pronominal "s'habiter".

7 formules, type :

(31) Je m'habite Boulgou Bar.

La forme est utilisée à la première personne du singulier, à l'exception d'un tour :

(32) J'habite à Ouaga. Mes parents s'habitent à Zigla-Polace.

Fortement minoritaire le tour relève du registre des scolarisés de niveau primaire, voire des premières années du secondaire. Un seul analphabète y recourt.

2.3.2. Les syntagmes prépositionnels.

Si *habiter* est suivi d'une préposition, la langue standard exige qu'elle soit suivie d'un article devant un secteur numéroté, et, inversement, qu'elle précède directement un nom de quartier.

D'où deux types d'écarts :

a) Préposition à suivie du secteur, ou d'une autre localisation :

(33) J'habite à secteur 22.

(34) J'habite à secteur 12, Dapoya.

La préposition peut régir le numéro seul, par effacement du lexème :

(35) Je m'habite à 28.

La préposition "nue" peut se trouver dans d'autres types de localisation :

(36) Lui est commerçant à Grand marché.

(37) Je dormis chez patron.

(38) J'habite Ouidi, quartier en bas de Cité An III.

(39) Aujourd'hui je suis dans quartier Saint-Jean-Baptiste, secteur n° 2.

(40) J'habite à Patte d'Oie.

Ce dernier exemple sollicite l'attention : l'emprunt des mots français se fait presque toujours avec l'agglutination de l'article : cf. en malgache *ny labiera* ("la bière"), *ny dite* ("le thé"), *ny divay* ("le vin") et, en français des analphabètes des formules comme : "mon laviande",

"le largent" ... Le cas est, on le voit, ici inverse : "Patte d'oie" semble être identifié à un nom local dont il prend la morphologie. Cette interprétation est cependant mise en défaut par une seconde occurrence du syntagme, cette fois précédé de l'article : "Moi, je loge à la Patte d'oie".

b) Le second grand type d'écart sera, symétriquement, engendré par la présence d'un article superfétatoire, devant un nom soit de quartier (41) soit de ville (42) :

(41) J'habite *au* Dagnoin.

(42) Mes parents sont *au* Kaya.

D'autres types d'écarts concernent :

- *dans* et *en* intempestifs :

(21) Moi je loge *dans* Gounghin.³⁰

(43) Quand on a été en Zogona on logeait là-bas.

- l'absence de préposition :

(18b) Je suis là-bas mon tonton.

(44) Je pars la maison.

(45) Celui que je loge là, il est ici avec moi.

(46) Je loge Dapoya.

On notera avec surprise la présence extrêmement rare de la préposition *chez* dans le corpus.

Tels sont les écarts morphologiques concernant les structures choisies³¹.

2.3.3. Interprétation des données.

L'ensemble des écarts morphologiques forme une proportion de 15,03 % (20 fiches sur 133). Les analphabètes concernés sont au nombre de 10 et constituent donc 50 % de la population "fautive" alors même que leur proportion générale est de 25,56 %. Il n'est pas besoin de test pour se rendre compte que la répartition n'est pas aléatoire et que la scolarisation exerce une influence patente, dans un sens "négatif" ou "positif" de l'ordre de 25 %.

Ce résultat "trivial" doit être précisé : on peut en effet s'interroger sur le taux de scolarisés émettant des structures déviantes en regard de celui des analphabètes produisant des structures correctes ; l'hypothèse nulle, dans ce cas, consiste à considérer que tous les scolarisés devraient produire des formules conformes, tous les

analphabètes des formules déficientes, dans une optique où le rôle de l'école serait maximal.

On constate que 10,63 % des scolarisés produisent des structures incorrectes alors que 70,58 % des analphabètes émettent inversement des formules conformes. On voit donc que la transmission orale, la "culture de rue", jouent quant à la norme un rôle positif plus important en proportion que celui de l'institution scolaire. Une régularité empirique s'instaure, qui échappe généralement aux enquêtes et que le mérite de la nôtre serait d'avoir (modestement) contribué à mettre en lumière.

La conclusion partielle qui peut clore ce chapitre est donc que, si les analphabètes émettent des structures non normées dans une proportion nettement supérieure à celle des scolarisés, ils produisent inversement des émissions correctes dans une mesure supérieure à celle du filtrage des écarts par la norme scolaire. D'où la postulation d'une "grammaire" latente, non essentiellement différente de la langue standard, notamment orale, (et bloquant par là les tendances créolisantes), qui démontre que la greffe francophone est solidement entée sur le réel socio-culturel du pays, au moins dans sa composante urbaine. Contrairement à certains postulats abstraits ou encore aux données macro-sociologiques sur le "nombre de francophones"³², le français ne peut en aucun cas être considéré comme une langue véritablement "étrangère" au Burkina Faso.

3. L'EXPRESSION DE LA PROFESSION

Avant de répartir et d'interpréter le corpus en structures conformes ou non à la langue standard, il s'agit de traiter la multiplicité possible de ces structures : un enquêté peut en effet fournir un énoncé partiellement conforme, type :

(47) Je fais ménage de maison (...) je souhaite faire le commerce.³³

Pour le décompte des régularités il convient donc de tenir compte de cette hétérogénéité. On ne saurait évidemment considérer les énoncés mixtes comme relevant d'une classe à part : le caractère en partie arbitraire de la segmentation interdit cette approche. Tout au plus pourra-t-on dans un premier temps porter l'attention sur l'*ensemble des formules* (et non l'ensemble des locuteurs).

3.1. Formules standard avec *faire*, *être* ; autres

Elles comportent :

3.1.1. *Faire* + article + lexème décrivant une activité.

Type : (48) Je veux faire la médecine.

La polysémie (ou plutôt le caractère sémantiquement extensif) de *faire* soulève un problème : la langue standard ne l'emploie, strictement, que dans des formules de type :

(49) faire la vaisselle, le ménage...

où l'activité est occasionnelle, non définitoire ; ou encore, avec le partitif :

(50) faire du commerce.

Une autre possibilité associe l'article défini avec un nom spécifié par un syntagme prépositionnel :

(51) Faire le commerce en gros, la culture du coton.

On remarquera que (48) indique plutôt en langue standard l'étude de la médecine que sa pratique. Il demeure que *faire*, lié à l'activité, apparaît souvent dans des tours idiosyncrasiques : la difficulté à déterminer une régularité³⁴ conduit à considérer les formules de type 3.1.1. comme correctes. En effet, bien que paraissant bizarre, une expression comme :

(52) Je fais du transport en commun.

possède un degré de grammaticalité indéniablement supérieur à (47). L'activité scolaire sera incluse dans cette rubrique.

3.1.2. *Etre* + lexème désignant un agent. Type :

(53) Je suis chef d'ouvrage.

tour dont la grammaticalité n'est pas discutable.

3.1.3. Autres tournures. Type :

(54) Je travaille au Faso Yaar.

(55) Surveiller les élèves.

(56) Je répare les voitures.

où l'activité est désignée par "travailler", un tour métalinguistique, un verbe spécialisé.

3.2. Formules non standard avec *faire*, *être* ; autres

On relève les quatre types suivants :

3.2.1. *Faire* + \emptyset + activité.

Type : (57) Je veux faire menuiserie.

Abandonnée à l'instant la notion de continuum rapplique au galop : la langue standard tolère en effet certaines formules construites sur ce modèle : "faire médecine", par exemple. Contrairement à la rubrique précédente aucune des expressions classées sous cette rubrique ne peut être cependant considérée comme grammaticale ou acceptable : il s'agit d'une ellipse fautive de l'article.

3.2.2. *Faire* + $\left\{ \begin{array}{c} \emptyset \\ \text{art.} \end{array} \right\}$ + agent.

Type : (58) Je fais marabout, maître de petits enfants musulmans, et puis je fais féticheur aussi³⁵

La formule nous semble typique du français populaire d'Afrique. La langue standard admet en effet seulement :

- faire + article défini + substantif au sens de "simuler" ("faire le zouave") ;

- faire + article indéfini + substantif spécifié : "elle faisait une belle mariée" ;

- se faire + \emptyset + substantif au sens de devenir : se faire explorateur ;

- l'expression *faire un métier* (un travail) au sens d'*exercer*.

Il est douteux que (58) soit issu d'une formule de type : "je fais le métier (ou le travail) de ..." par syncope du substantif (ce que pourrait faire croire d'autre sorte l'existence de formules telles : "je fais *de* maçon", typiques des analphabètes) : le mot *travail* est relativement rare et *métier* est pratiquement inexistant (deux occurrences sur 145 fiches) ; l'ostracisme dont est victime ce dernier terme apparaît

d'ordre plus sociolinguistique que linguistique : il présuppose en effet une évaluation positive qui ne peut qu'être exceptionnelle dans un milieu défavorisé où, au mieux on "se débrouille", au pire on "est ici seulement".

Ceci permet de préciser une possibilité intrigante de la langue centrale : celle d'une formule comme : "J'ai fait la serveuse"³⁶, contrastant manifestement avec un tour de type : "J'ai fait l'avocat". En effet l'activité désignée est réelle (et non simulée) mais est perçue comme étant occasionnelle ou d'appoint : le SN attributif s'identifie partiellement avec les "noms de Qualité - N QL" (J.-Cl. MILNER, 1978, N. RUWET, 1982) en ce que précisément il dé-classe (à l'inverse de *boucher* ou *médecin* par exemple). On peut se demander corollairement si, en français standard, ce n'est pas la formule *faire + art. + agent* qui dé-classe, au point que seule une lecture métaphorique est possible dans le cas où le nom d'agent n'est en rien dévaluatif. Toutefois le recours à la langue standard n'est guère explicatif : la formule avec article défini (dont un cas ambigu : "je fais le temporaire") ne se rencontre que dans 3 cas sur 14, l'outil médian privilégié étant *de*.

3.2.3. *Etre + article indéfini + agent* (non spécifié).

Type : (59) Moi, je suis une écolière.

Ici encore la norme standard est particulièrement perverse puisqu'elle admet la formule si l'attribut est spécifié :

(59') Moi, je suis une écolière assidue.

Inutile de rappeler que dans certaines langues - l'allemand, l'anglais... - c'est la formule (59) qui est seule correcte. Ici le degré d'agrammaticalité est nettement moins patent qu'en 2.2. : la formule frise l'acceptabilité.

On voit qu'à nouveau se pose, au long d'un continuum, la question de la discrimination entre agrammaticalités "faible" et "forte". La théorie (N. CHOMSKY, 1965) institue, certes, une hiérarchie dans le viol ; celui - caractérisé - des "règles de sous-catégorisation stricte" qui "analysent un symbole sur la base de son contexte catégoriel" ; celui - moins marqué - des "règles sélectionnelles" qui "analysent un symbole sur la base des traits syntaxiques" et expriment des "restrictions de co-occurrence" (N. CHOMSKY, 1965 : 135). (En réalité les secondes

concernent également les *traits sémantiques* (les *classèmes* de GREIMAS) mais pas uniquement, comme semble le penser N. RUWET, 1982 : 306 n). N. RUWET fait remarquer qu'une violation des restrictions de sous-catégorisation stricte engendre une phrase inacceptable : "*Ce film a ennuyé à Marie", alors que dans le cas de la sélection la phrase engendrée est parfois acceptable avec effet métaphorique : "Cette foutue blancheur m'éblouit." (*ibid.*, 306n). De la sorte 3.2.1. et 3.2.3. relèveraient plutôt de la mise en cause des règles sélectionnelles (absence et présence inopportunes d'un déterminant), 3.2.2. de celles des règles de sous-catégorisation stricte : le symbole complexe de *faire* n'admet pas dans son environnement de droite de SN pourvu du trait /animé/ et non précédé de l'article. Tout en rendant compte de façon apparemment satisfaisante de l'intuition d'un double niveau de transgression de la norme, l'explication manque à considérer le continuum qui caractérise le français d'Afrique noire et son aptitude à une créativité "qui change les règles". Certes aux yeux des scolarisés locaux 3.2.2. constitue une *faute* indéniable, mais qui ne leur apparaît véritablement telle qu'en position de *réflexion* sur le langage. Il semble d'ailleurs que la formule 3.2.2. (sans article) soit attestée depuis quelque temps en langue standard parlée.

3.2.4. Autres formules déviantes.

Cette rubrique un peu "fourre tout" comporte des formules :

1) à prédicat indéterminé ou nul :

(60) Je débrouille seulement. Je débrouille aussi.³⁷

(61) Pour gagner ma vie... moi je ne fais rien du tout hein.

2) à prédicat déterminé mais de formation basilectale :

(62) Je fais comme travail de sculpteur d'ivoire.

(63) Je débrouille chauffeur.

On voit que (63) se rapproche de la structure 3.2.2. mais l'usage de *débrouiller* l'identifie nettement au niveau basilectal (et non à une forme orale diffuse). La formule (62) est également typique du caractère aléatoire des formes en contexte basilectal : *de* et *comme* peuvent y être mutuellement substituables. A bien des égards le basilecte, avec son efflorescence de formes, apparaît comme une nébuleuse d'idiolectes³⁸.

Cette nébuleuse fait que le caractère *non standard* des formules ne peut prétendre à une *normativité* de type "langue parlée" ou "français populaire d'Afrique", contrairement par exemple à la formule (58).

Pour résumer, les formules indéterminées peuvent porter :

- sur une assertion au contenu général : "Je lutte", "Je travaille pour gagner ma vie",

- la minorisation d'une activité définie : "Je fais le ménage si on veut voir³⁹", "Je me débrouille en vendant la bière",

- l'assertion contradictoire d'une activité déterminée et d'un statut de chômeur. Un "commerçant" et un "électricien" indiquent qu'ils ne "font rien" et se "débrouillent seulement". Un apprenti-tailleur précise que "pour gagner (sa) vie (il) fait des boulots qui (l')intéressent". Un chômeur conclut : "je ne fais rien, je travaille pour gagner manger". Un autre chômeur indique ne "rien (faire) du tout", en ajoutant plus loin qu'il "préfère⁴⁰ de vendre le café, quoi, au tablier".

Ce dernier type de formulation sollicite l'intérêt en ce qu'il transgresse la légalité du dialogue en direction d'une autre logique. Plus que la conformité ou non des structures linguistiques ce "saut énonciatif" est ce qui caractérise le parler des analphabètes.

Il est temps à présent d'envisager des données chiffrées.

3.3. Données chiffrées

3.3.1. Première approche : point de vue normatif.

On se propose, dans un premier temps, d'étudier l'ensemble des formules émises indépendamment du nombre des émetteurs. La répartition se fait simplement en structures conformes ou non à la L.S. (langue standard) sans qu'on tienne compte des *degrés* de conformité ou de non conformité vis à vis de la norme.

Le corpus est normalisé par soustraction des tours holophrastiques et répartition à part des réponses indéterminées.

Soit, sur un ensemble de 164 formules :

	L.S.	~ L.S.	indétermination
164	88	63	13

On constate donc que 58,27 % des structures sont conformes et que 41,72 % ne le sont pas. Les paramètres ne sont pas, à ce niveau, utilisables (sinon pour les réponses indéterminées, relevant majoritairement des analphabètes).

Un point de vue plus intéressant consiste à *croiser* les pertinences lexicales et syntaxiques : on est ainsi amené à proposer une présentation statistique a) des formules (tant grammaticales qu'agrammaticales) les unes par rapport aux autres ; b) des formules grammaticales et non grammaticales appariées.

3.3.2. Deuxième approche : point de vue lexico-sémantique.

Les formules concernent : *être + agent, faire + action, faire + agent*. Nous envisagerons également les autres tours, par exemple ceux formés autour du radical /travail/, ceux avec *débrouiller* et *vendre*. Il n'est pas tenu compte en revanche de la simple indication d'une profession, type :

(64) En 1982 j'ai décidé de tuer les moutons et de vendre leur viande. Depuis ce jour je deviens boucher.⁴¹

3.3.2.1. *être + agent*.

29 occurrences, dont une seule franchement déviante (elliptique) :

(65) Je veux être Eaux et forêts.

3.3.2.2. *faire + action*.

51 occurrences, dont deux atypiques :

(66) Je fais le temporaire.⁴²

(67) Je fais la solidarité entre les peuples Libye et Burkina.⁴³

On note une extrême extension de *faire* : *faire le Centre* (de cours du soir), *faire son école*... Par ailleurs le contraste entre les tours *faire + agent* et *faire + action* opère en dégradés puisqu'on trouve trois formules pour les associer étroitement et que dans l'une ils sont même fusionnés puisque les S.N. d'"agent" et d'"action" sont régis par le même verbe (70) :

(68) Moi je fais gardien maintenant. Avant je fais transport.

(69) Je fais commerçant. Avant la boutique je fais la couture.

(70) Je fais blanchisseur et lavage.

Une interprétation déjà évoquée existe, selon laquelle la formule résulterait de la syncope d'un S.N. ("travail", "métier"...). Dans ce sens iraient des formules comme :

(71) Je fais de maçonner.

(72) Je fais de graissage.

(73) Je fais de ménage et cuisine, habits à repasser.

où la syncope serait incomplète. Les exemples ci-dessus infirment au contraire l'hypothèse : d'une part ils sont le fait d'analphabètes dont on ne voit guère pourquoi leurs productions reflèteraient un état plus proche de la langue standard que celles des scolarisés ; de l'autre ces formules portent sur des noms d'actions, non des noms d'agent. Des tours explicites sont d'ailleurs attestés :

(74) Je fais travail d'employé.

(75) Je travaille le travail de boy.

(62) Je fais comme travail de sculpteur d'ivoire.

En réalité *faire*, tel qu'employé en F.P.A. régit un item à fonction *floue*, oscillant entre ce que la grammaire désigne comme "complément" et comme "attribut". Or cette fonctionnalité floue semble bien être *sui generis* et non résulter de virtualités inscrites dans la L.S. Revenant sur le *faire* standard, si l'on recense les figures possibles :

- V + adjectif (*donner l'apparence de*) : Pierre fait sérieux.

- V + substantif à interprétation qualitative et même adjectivale (*donner l'apparence de*) : Pierre fait plouc. Pierre fait très homme d'affaires.

- V + art. indéfini + adjectif + substantif (*se comporter comme*) : Pierre fait un excellent policier.

- V + art. défini + N QL (*jouer le rôle de*) Cesse de faire l'imbécile ! (vs* Cesse de faire un imbécile !).

- V futur + art. indéfini + substantif à interprétation qualitative (*devenir*) : Cet enfant fera un savant (vs* Cet enfant fera un dentiste).

Loin de nous l'idée d'avoir épuisé, avec ces formules (outre celles répertoriées en 3.2.2.) les possibilités inscrites dans la structure. On voit toutefois que l'environnement de droite du verbe est toujours - et assez nettement - *attributif*.

Inversement ce que la structure du F.P.A. induit est une atténuation de la distinction entre *action* et *actant* au profit d'une fonction abstraite se réalisant en :

faire + agent *ou bien* action.

On pourrait inversement estimer que le distinguo complément/attribut, action/actant ... n'est pas un universel, ce qui, par le biais par exemple de substrats locaux⁴⁴ favoriserait une structure où le dynamisme serait entièrement supporté par *faire*⁴⁵, promu en affixe de "verbalisation", pendant hétérodoxe de la nominalisation canonique.

3.3.2.3. faire + agent.

On recense 15 formules, dont :

- 8 faire + \emptyset + agent ;
- 3 faire + art. défini + agent ;
- 2 faire + *de* + agent ;
- 1 faire + *comme* + agent.

On a déjà souligné que la formule est celle qui s'éloigne le plus de la L.S. Il est donc intéressant d'interroger ici le paramètre scolaire. Or sur 14 formules 2 seulement sont le fait d'analphabètes. Toutefois si l'on déplace la frontière au niveau du C.M.1 (cours moyen première année) on obtient :

analphabètes	< C.M.1	> C.M.1
2	8	4

répartition qui suggère que la formule appartient de façon préférentielle au parler des faiblement scolarisés, ceci demandant évidemment à être confirmé sur grande échelle.

La formule plus nettement analphabète est de type : "Je fais de gardien", "je fais de graissage"⁴⁶, où *de* apparaît comme un opérateur universel dont la valence recouvre les notions de préposition et d'article, à moins qu'elle ne se réduise à un pur "symbole syntaxique".

3.3.2.4. Autres formules (au nombre de 29)

- radical /travail/ : 19 occurrences au total, dont :

- travailler + $\left\{ \begin{array}{c} \emptyset \\ \text{art} \end{array} \right\}$ + action : "je travaille le travail de boy", "je

travaille la cuisine", "moi, c'est l'électricité je travaille".

- travailler + agent : "je travaille mécanicien".

- travail (substantif) : "Le travail que j'aime, l'infirmier⁴⁷".

- travailler + verbe (formule parataxique) : "Je travaille gagner manger".

- *vendre*. On note une extension des possibilités standard du verbe, qui commande soit un S.N. complément soit un syntagme prépositionnel à préposition nulle : "Je vends de boutique", "Je vends de pain", "Je vends la buvette", "Je vends le bar" (pour : je suis gérant, ou garçon), "Je vends ici seulement", "Je suis là seulement à vendre l'eau", "J'ai vendu boutique au marché, avec les gens un peu un peu" (pour : j'ai tenu une boutique).

Il n'est donc pas exclu que le "symbole complexe" de *vendre*, revu et corrigé, neutralise la distinction S.N. complément/s. Prép.

- *débrouiller*. Est employé de manière soit absolutive soit déterminée : "Je débrouille chauffeur", "Je débrouille comme commerçant", "Je me débrouille en vendant la bière", "Je débrouille seulement".

On remarque que *travailler* et *débrouiller* fonctionnent comme des parasyonymes de *faire* avec lequel ils entretiennent une relation de substituabilité partielle.

- *faire* + complément autre que ceux à valeur d'agent ou d'action : "J'ai fait une boutique", "J'ai fait mon école", "Je fais la caisse".⁴⁸

- *autres formules*. "J'ai cultivateur au village", "Présentement si j'ai un peu d'argent je tomberai dans le commerce".⁴⁹

Si l'on synthétise les données on obtient les résultats suivants :

- formules conformes aux structures standard (3.3.2.1. et 3.3.2.2.) : 80 sur 124 formules exploitables (rappelons qu'ont été laissées de côté les expressions holophrastiques et indéterminées), soit 64,48 %.

- formules non conformes (3.3.2.2., 3.3.2.4.) : 44, soit 35,48 %.

Si l'on réfère directement ces données au paramètre scolaire aucun résultat significatif n'en résulte. En revanche, d'un point de vue lexico-sémantique un contraste global peut être proposé entre l'/être/ et le /faire/ : ce dernier apparaît dans 65 occurrences, soit 52,41 % des cas ; le premier dans 29 occurrences, soit 23,38 % des cas.

En l'absence de données comparatives, tout ce qu'il est possible de suggérer prudemment, en recourant à l'interprétation sémiotique, est que les "valeurs subjectives en relation avec le sujet d'état" (A. J. GREIMAS, J. COURTES, 1979 : 136) sont minorées au profit d'une velléité *transformative* diffuse qui imprègne l'ensemble du secteur informel : ce point sera repris sous l'éclairage modal.

Symétriquement à cette analyse en aval il est possible de procéder *ab quo* en interrogeant directement le parler des analphabètes, ce qui revient à interpréter de façon indirecte les données mentionnées plus haut.

3.3.3. Les productions des analphabètes.

Pour cette population (23) on obtient :

- 6 réponses atypiques ;
- 5 réponses indéterminées ;
- 5 formules 3.3.2.1.
- 4 formules 3.3.2.2.
- 3 formules 3.3.2.3.

On ne se cache évidemment pas le schématisme de ces données : l'extraction des structures oblitère en effet tout particulièrement l'extrême variabilité des formes et les marques énonciatives, particulièrement récurrentes.

Si les réponses indéterminées sont proportionnellement importantes c'est, trivialement, que le "réfèrent" (un emploi digne du nom) est absent. (Inversement - et significativement - il n'y a *aucun* cas de scolarisé se déclarant chômeur.)

On se rend compte par ailleurs que, si la scolarité intervient dans le gain des emplois, elle intervient évidemment dans l'émission de structures : celle des structures conformes (3.3.2.1. et 3.3.2.2.) équilibre très exactement celle des non conformes (3.3.2.3. et 3.3.2.4.) - 9 et 9 - alors que la proportion pour l'ensemble est, rappelons-le,

respectivement de 64,48 et de 35,48 %. Toutefois les résultats n'apparaissent pas comme triviaux pour deux raisons :

- si l'on considère l'ensemble : réponses indéterminées et atypiques, alors le contraste est éclatant puisque le pourcentage est de 47,82 % alors qu'il n'est que de 23,70 % pour l'ensemble. De ce point de vue ce dont les non scolarisés sont exclus est l'accès à une situation symbolique où un sujet maîtriserait sa position d'énonciateur ;

- corrolairement - et c'est le second point - la non conformité des structures est sensiblement moins importante que ce à quoi on pouvait s'attendre puisque la moitié des formules sont correctes. L'interprétation qui prend forme est que la frontière ne passe pas tant entre structures conformes ou non que par l'accès réussi ou non au registre symbolique.

3.3.4. Troisième approche : point de vue syntaxique.

On peut à présent apparier, d'un point de vue strictement grammatical, formules "bien" et "mal" formées.

a) *faire + art. + action vs faire + \emptyset + action.*

36 formules dans le premier cas, 16 dans le second.

2 analphabètes participent du premier groupe⁵⁰ 1 du second :

(76) Je fais apprentissage électricité.

Les proportions sont, on le voit, pratiquement identiques (5,88 et 6,66 %). Sur le plan de la correction grammaticale *stricto sensu* le critère scolaire ne joue pas : scolarisation et grammaticalité sont, du point de vue de la structure considérée, indépendantes l'une de l'autre.

b) *être + agent vs être + art. + agent*

26 formules pour la première forme, 2 pour la seconde. Aucun analphabète n'est concerné par cette seconde forme ; détail piquant l'un des intéressés est ... une écolière.

Sur les 26 formules 3 sont le fait d'analphabètes.

Le manque de convergence entre la formation (absence de scolarité) et la formulation (absence de grammaticalité) est encore plus manifeste.

3.4. Conclusion partielle : un paramètre scolaire non univoque

Si modestes soient-elles, les données qu'on vient d'exposer vont dans le sens de l'interprétation paradoxale suivante : si l'absence de scolarité filtre l'accès au registre symbolique de façon sévère, une fois le "rite de passage" effectué, le critère scolaire (du moins en ce qui concerne l'enseignement primaire) n'est pas un élément déterminant de discrimination entre énoncés bien et mal formés. La "déficience" des analphabètes porte surtout sur la *congruence* de l'intervention (manque de maîtrise de la situation de communication)⁵¹ et la *construction* de l'énoncé (contrôle embryonnaire de la conduite du récit). La conformité des structures linguistiques au sens strict ne paraît pas significativement affectée.

Une hypothèse intéressante en découle concernant l'existence d'une "langue moyenne" à base orale et transmission empirique que l'institution scolaire n'influencerait que de façon marginale. Nous y reviendrons.

4. LA COMPOSANTE MODALE

Si l'on considère la modalité canonique comme "ce qui modifie le prédicat d'un énoncé" (A. J. GREIMAS, J. COURTES *et alii*, 1986 : 141), une hiérarchisation implicite minorise la notion. E. BENVENISTE parle d'"assertion complémentaire". Se référant aux analyses de Claudel menées par J.-C. COQUET, GREIMAS remarque au contraire que la modalité, surtout au regard des textes littéraires modernes, a pu s'instituer comme "composante autonome, voire même hypertrophiée" (1976 : 265).

Remarquable par ailleurs chez les théoriciens l'accord concernant le statut particulier du /vouloir/. Ainsi P.A. BRANDT (1982) distingue-t-il modalités "constitutives du sujet" (*devoir, pouvoir*) et "constitutives de l'objet" (*croire, savoir*), le /vouloir/ se présentant comme une "modalité intermédiaire". H. PARRET (1982) situe le /vouloir/ comme composante théorique de la *modalisation virtualisante* située à un niveau "métamodalisateur" préalable à la distinction compétence/performance. J. FONTANILLE (1982) exclut quant à lui cette modalité de son analyse.

Nous avons déjà souligné à quel point nous avons été frappé par l'hypertrophie de la composante modale dans les énoncés de l'enquête : composante essentiellement concernée par le /vouloir/ et le /pouvoir/. Si l'on définit la première modalité comme "virtualisante et théorique" (P.A. BRANDT, *ibid.*) et que l'on précise la seconde comme employée presque uniquement dans des tours négatifs, alors la combinaison : /vouloir/ + /ne pas pouvoir/ associe une *virtualisation* à une *dénégation d'actualisation*.

Ce qui définit à la fois une négativité modale et une impuissance sociale et morale évidente. Il reste à nuancer ce qui précède en précisant que l'expression négative n'y est pas absolue mais graduelle : c'est le plus souvent un "pouvoir à peine / tout juste/un peu... faire" que l'on observe. Le /vouloir/ quant à lui jalonne un *imaginaire collectif*, étroitement articulé toutefois à une appréciation objective de la situation présente.

Les doléances s'exercent donc sur les thèmes proposés : la profession, la résidence, la possibilité de se déplacer...

4.1. L'expression d'un /pouvoir/ négatif

Nous livrons pour l'instant les formules telles quelles dans leur diversité :

- (77) Je souhaite faire le commerce mais les moyens sont manqués (...) Je ne content pas ma situation de rester comme ça, mais comment je vais débrouiller moi seule ?
- (78) Mon type là⁵² n'a pas moyen de ça (...) Je vais débrouiller à mes capacités de moi-même pour le commerce, quoi.
- (79) Si ça marche pas, ça peut pas te plaire comme ça, hein ?
- (80) Je moyen guérir maladies chroniques.
- (81) Je moyen construire étages.⁵³
- (82) Je vends pour gagner un peu d'argent. Sinon y'a pas travail. On se débrouille seulement.
- (83) Comme ça y'a pas moyen. Je me démerde pour manger ; je cultive des fois.
- (84) Un peu un peu je me débrouille pour gagner ma vie avec ma famille. La vie est dure, mais comment faire ?
- (85) Pour gagner la vie c'est pas facile. Pour gagner travail même il faut souffrir beaucoup beaucoup.

- (86) Actuellement je ne peux pas dire que je suis coiffeuse parce que je ne m'y connais.⁵⁴
- (87) Depuis que je travaille je n'ai pas assez de temps pour me distraire et voyager à ma guise.
- (88) Avec le métier de boucher je ne peux pas avoir le temps pour voyager.
- (89) J'ai laissé la forge parce que ça ne rapportait pas.
- (90) La culture ne marchait pas.
- (91) Si je pourrais, un travail de Dieu ; si je gagne ça c'est bon⁵⁵.
- (92) Même ceux qui ont des diplômes c'est difficile de trouver du travail. Il faut avoir des gens qui poussent pour être bien.
- (93) Nous, les vieux⁵⁶ on l'aime pas, les bars. Tu sais, le travail est gâté, maintenant on débrouille seulement.

4.2. Expression du /vouloir/ faire

L'expression autonome du /vouloir/ est rare. Dans la pratique cette modalité s'articule souvent à celle du /pouvoir/ sous sa forme négative.

- (94) Si y'a l'argent je vais payer camion et puis faire un grand société garage, et les gens travaillent dedans.
- (95) Si Dieu a fait que je gagne j'ai décidé d'avoir grande maison familiale parce que j'ai de nombreux enfants.
- (96) Si je gagne un peu de moyens je veux habiter dans mon village à côté de parents.
- (97) Si je réussis dans les études je préfère changer de métier⁵⁷, être sage-femme.
- (98) J'aime aller dans n'importe quel pays mais si tu n'as pas de moyens tu ne peux pas aller.
- (99) Je n'ai pas fait école française. En un temps où on veut faire l'école, nous, on veut pas. Maintenant on veut. Je fais l'école coranique depuis 1979.
- (100) Je préfère être grand type, comme les ministres, les directeurs (...) Je préfère les maisons qui sont en haut⁵⁸.
- (101) A l'intérieur du Burkina c'est la même chose partout ; je veux voir autre chose de joli.

(102) Quand je serai grande j'aurais aimé faire la broderie.

(103) J'aimerais faire la santé. C'est pas facile, hein. A l'heure actuelle il y a trop de conditions à remplir.

4.3. L'expression modale : essai de synthèse

Cet échantillon ayant été donné à lire, on peut à présent déterminer quelles sont les formules de modalité qui reviennent le plus fréquemment.

a) La limitation et l'absence de /pouvoir/ s'expriment par des *tours euphémiques* : "je peux dire que je..." "si on veut voir...", "un peu un peu" ; par des *verbes spécifiques* : (se) débrouiller, (ne pas) moyen + V inf. (assez rare) ; par des *locutions de manque* ou qui expriment le *fatalisme* : (les affaires) ne rapportent pas, ne marchent pas ... c'est pénible, c'est difficile, ce n'est pas facile ... ou encore l'interrogation : "comment on va faire ?" ; une expression particulière : *être là seulement* à pour : "ne faire que", "ne pas pouvoir faire autre chose que".

b) Le /vouloir/ s'exprime surtout par des verbes : souhaiter, désirer, décider de, préférer (de), penser (de) ; *vouloir* est la forme verbale la plus fréquente, conjuguée très souvent au présent de l'indicatif avec le sens conditionnel ; *vouloir* peut s'employer avec un aspectuel : "je suis en train de vouloir faire un hôtel".

4.4. Le /vouloir/ transformatif : le paradigme sexuel

Si l'expression d'un /pouvoir/ positif est particulièrement rare, le /vouloir/ modalise des contenus plus contrastés.

On peut en effet trouver l'expression stricte de l'impuissance (annulation de toute velléité par le constat de son impossibilité : "Villa je peux pas payer ça par moi-même sinon je veux.") ; la satisfaction de la condition présente ; la revendication d'un autre statut. Cette dernière se subdivise en une revendication de type fantasmatique et une volonté de changement "réaliste" (relevant de l'ordre du possible). Le premier cas sera illustré par un vendeur d'eau aspirant à une "villa seulement le luxe - luxe quoi". Le prédicat peut alors être considéré comme vide de substance.

Le second cas concerne une amélioration effective : 25 formules sont concernées. Or, sur ces 25 formules 12 femmes sont impliquées,

c'est-à-dire pratiquement 50 %, ce qui, par rapport à la totalité de la population (répartition : 36 hommes/109 femmes, soit 24,82 % de population féminine) peut s'avérer significatif. Le recours (une nouvelle fois !) au test de Pearsons donne :

effectif	théorique	réel	écart	χ^2
	c	o	(o-c)	(o-c) 2/c
hommes	18,793	13	- 5,793	1,784
femmes	6,206	12	+ 5,793	5,40
	24,999	25	0	$\chi^2 = 7,184$

La probabilité pour que l'écart ne soit pas significatif se situe entre un pour cent et un pour mille. On peut donc affirmer sans grand danger que l'esprit revendicatif et la volonté d'émancipation morale et sociale sont le fait de la composante féminine de notre population dans une mesure sensiblement plus forte que la composante masculine⁵⁹. Il n'est évidemment pas question de généraliser ce constat à un fait de société, mais il est certain que, si la violence socio-économique s'exerce plus fortement sur la femme et qu'elle ressent cette oppression de façon plus aiguë et moins fataliste que l'homme, alors son /vouloir/ prédique des thèmes plus terre-à-terre, plus "crédibles" et réalistes que ceux de l'homme.

En ce sens notre grêle flutiau ne dissonne-t-il pas d'avec les grandes orgues du prophétisme révolutionnaire :

"J'entends le vacarme de ce silence des femmes, je pressens le grondement de leur bourrasque, je sens la furie de leur révolte. J'attends et espère l'irruption féconde de la Révolution dont elles traduiront la force et la rigoureuse justesse sorties de leurs entrailles opprimées."⁶⁰

On ne se cachera pas toutefois les limites de ce "tumulte modal" : linguistiquement subversif, il fait bon ménage avec une pratique sociale encore soumise, aliénée ; il ressortit donc d'une certaine façon à une "libération dans l'imaginaire" dont la mutation en révolution n'est évidemment pas pour demain...

5. CONCLUSION

Ce type de travail, on l'aura deviné, est assez décourageant : eu égard à la somme de travail investie la minceur des résultats a quelque chose de scandaleux ; pour l'essentiel ce travail pourrait être considéré comme un *inventaire*. Ce qui, d'une part, n'est pas négligeable étant donné la richesse foisonnante et fascinante des formules, la modulation de la langue jouée, que ponctue ça et là une maxime. Un tel inventaire a d'autre part, eu égard aux ambitions liminaires affichées, quelque chose de dérisoire.

Il ne s'agit pas cependant de faire montre d'un pessimisme exagéré : plusieurs traits caractéristiques se dégagent.

5.1. Au plan linguistique

Concernant la résidence un certain nombre d'écarts sémantiques et morphologiques ont été relevés, ainsi que des tournures idiosyncrasiques. Il reste que sur 98 formules pertinentes "habiter" l'emporte avec 58 occurrences, ce qui tend à rapprocher le "français courant" de Ouagadougou de la langue commune (ou du moins accrédite l'hypothèse d'un "noyau dur" commun).

Sentiment renforcé par les tournures relatives à la profession : le tour idiosyncrasique /faire + agent/ y est fortement minoritaire ; toutes les autres formules se rapprochent de la L.S. à l'exception de celles qui opèrent une violation des règles de sélection stricte (*de* opérateur universel, *v* *infinitif* dans l'environnement de droite de *faire* ...).

Enfin la production des analphabètes a été interrogée de façon attentive. Nous sommes parvenu à la conclusion partielle que le paradigme scolarisés/analphabètes recoupe plus une gestion du temps, un positionnement de l'énonciation, un investissement de schèmes narratifs, que la maîtrise des structures proprement linguistiques, ou son absence.

5.2. Au plan sociologique

Ont été mis en exergue :

- un paradigme ethnique concernant la désignation administrative et, plus généralement, l'attitude vis à vis des langues et du changement (modernité).

- un paradigme sexuel concernant la modalité du /vouloir/, les femmes y recourant de façon privilégiée ; attitude qu'on pourrait interpréter comme reflétant un rejet de la situation donnée plus déterminé que celui des hommes mais qui, faute de données, ne peut donner lieu à des inférences développées.

- une spécification du "secteur informel" comme zone de transition entre passé et avenir, campagne et ville, secteur traditionnel et secteur développé, pratique et absence de pratique scolaire... Zone de transition mais aussi lieu de conflits, de rancœur et d'angoisse ; lieu de l'impuissance où un /vouloir/ hypertrophié s'abolit au contact d'un /non pouvoir/ récurrent ; lieu de passage qui préfigure l'un des défis majeurs qui se posent à l'Afrique : la gestion des villes.

5.3. Au plan de la norme et de la pratique du français

L'aspect le plus inattendu de l'enquête est l'émergence d'un "français moyen" : d'un *mésoclecte en voie de généralisation* sur lequel l'influence de l'institution scolaire est nettement inférieure à ce à quoi on pourrait s'attendre. Ce français mésoclectal ne remet pas fondamentalement en cause le *continuum linguistique*⁶¹ mais le borne de façon relativement étroite. De même assigne-t-il des limites au "petit français" typique des analphabètes dont tout porte à croire que ses traits les plus déviants s'atténueront au profit d'une généralisation des caractères de la langue moyenne, caractères dont les écarts par rapport au français central sont plus syntaxiques (parataxe, ellipse...) et sémantiques (restriction, extension...) que phonologiques. Les écarts syntaxiques eux-mêmes concerneront sans doute plus les violations des règles de sous-catégorisation que celles de sélection stricte.

Une conséquence annexe de cette manière de voir est l'acclimatation durable du français en contexte urbain, quelles que soient par ailleurs les politiques linguistiques présentes et à venir.

5.4. Au plan institutionnel

Une dernière inférence porte sur l'institution éducative, objet depuis quelque temps d'une polémique virulente. On sait que les politiques d'enseignement supérieur sont particulièrement sur la sellette, du point de vue notamment de la Coopération française. Sans qu'il soit nettement formulé prévaut le point de vue selon lequel les politiques universitaires ont fait la preuve de leur échec par inadéquation interne (inadaptation des programmes aux "réalités africaines") et externe (inadéquation au marché du travail et aux besoins du développement). Sans vouloir entrer dans des considérations qui excéderaient l'objet de notre étude on peut faire ressortir que ce double reproche est identique à celui qu'on adresse de façon rituelle et répétitive à l'Université française, avec cette différence qu'on exige apparemment ici ce dont on ne rêverait même pas en France : que l'Université soit un facteur immédiat de développement quantifiable. Aussi ne peut-on parler de l'"échec" des universités africaines que dans la stricte mesure où l'on porte le même jugement en ce qui concerne la France.

Quoi qu'il en soit, et selon le point de vue français :

"L'enseignement primaire, disparu des priorités tant de la Coopération française que de la Banque mondiale depuis quinze ans, redevient donc l'un des axes essentiels de la lutte pour le développement ; l'éducation de base et l'alphabétisation apparaissent de nouveau clairement comme la condition *sine qua non* de toute idée d'amélioration de la production et donc du niveau de vie.

Le retour de cette idée ancienne devra cependant s'accompagner de réflexions autour des questions suivantes : comment faire pour que le Primaire soit une fin en soi et ne pas grossir démesurément les effectifs du Secondaire et, à terme, du Supérieur ? Et naturellement dans cette perspective, quels contenus donner à cet enseignement ?"⁶²

Or ce qui peut "apparaître clairement" au vu de notre enquête est l'articulation lâche entre scolarisation et travail d'une part, scolarisation et production de formes de l'autre. Il est au moins douteux que l'éducation de base et l'alphabétisation soient la "condition *sine qua non*" de "toute idée d'amélioration". Sous couvert d'un retour

à une "idée ancienne" c'est en réalité une politique de systématisation d'un cycle court, envisagé comme fin en soi, qui est mise en avant.

En réalité on ne voit pas en quoi une telle politique permettrait de relever les défis cruciaux qui se présentent, et qui sont (sans ordre ni prétention à l'exhaustivité) :

- une natalité galopante, corollaire à une destruction ultra-rapide de l'environnement : or une politique draconienne de limitation des naissances - l'idée gagne du terrain au Burkina Faso - est ce qui apparaît comme "condition *sine qua non*" de toute amélioration ;

- la montée dans la sous-région d'un islam explicitement totalitaire et ouvertement intolérant (anti-chrétien), aliénant vis à vis de la culture africaine dont il légitime les aspects les plus rétrogrades : fatalisme, misogynie, polygamie, mépris pour le travail...

- une gestion structurellement déficiente : faible motivation des cadres, gabegies diverses, institutions inefficaces : banques, budget...

- une croissance vertigineuse du chômage qui, jointe à d'autres facteurs, rendra dans un proche avenir impossibles à gérer, voire invivables, les villes du continent noir.

Revenant au secteur informel notre modeste enquête linguistique nous aura au moins permis de ressentir avec quelle acuité se pose la question non seulement de l'emploi mais de la survie : question qui n'est liée ni à l'école ni à la langue de façon fondamentale.

(85) Pour gagner la vie c'est pas facile. Pour gagner travail même il faut souffrir beaucoup beaucoup.

Francis Marie GANDON
E.N.S. de Fontenay-St-Cloud
Université de Ouagadougou

ANNEXES

I. L'expression du "conditionnel" en F.P.A.

L'usage du conditionnel est exceptionnel : on le remplace par l'indicatif dont même le présent peut exprimer une situation virtuelle ou irréaliste (inscrite dans des conditions qui en excluent la possibilité) :

- (1) Je veux faire (j'aimerais faire).
- (2) J'aime tout (j'aimerais faire n'importe quel travail).
- (3) J'ai fait l'école buissonnière, sinon aujourd'hui je travaille dans bureau et je suis grand type.
- (4) Pour enseigner c'est bien (j'aimerais bien enseigner).

Le conditionnel irréel peut être indiqué par le plus-que-parfait de l'indicatif :

- (5) J'avais aimé faire la mécanique (j'aurais aimé).

le virtuel par l'imparfait :

- (6) Je voulais faire le commerce mais c'est par manque de moyens (je voudrais).

Inversement le conditionnel passé (exceptionnel) peut indiquer le mode virtuel :

- (7) Quand je serai grande j'aurais aimé faire la broderie.

Une occurrence (non pertinente) de conditionnel se présente également dans le corpus :

- (8) Si je pourrais (j'aimerais faire) un travail de Dieu.

II. L'expression du "subjunctif".

Reprenant l'essentiel de la norme grammaticale ARRIVÉ, GADET et GALMICHE écrivent : "On constate en effet que la frontière entre l'indicatif et le subjunctif passe (en dépit de quelques bavures idiolectales) entre *probable* et *possible*." (1986, 635).

A cet égard tout se passe en F.P.A. comme si l'indicatif prenait aussi en charge le champ du possible, compte-tenu la plupart du temps de tours idiosyncrasiques fonctionnant comme indices.

On peut trouver le subjonctif standard :

- (1) Parce qu'il y a mes copines qui parlent, moi j'apprends. Il faut que j'apprenne, c'est bon de parler.

ou son remplacement par l'indicatif sans tour particulier :

- (2) Mon mari ne veut pas que je sors.

Cependant la "règle" veut, comme on l'a dit, que la différence probable/possible ne reste pas informulée : des tours y suppléent. Dans les propositions finales et les complétives commandées par *vouloir*, *il faut (que)* ce tour est : *n'avoir que* + V infinitif

- (3) Je veux qu'on n'a qu'à partir.
 (4) Je veux que mon mari n'a qu'a me offert ça.
 (5) Si c'est pour que tu n'as qu'à aimer celui que tu veux, je peux.

(il s'agit du fameux marabout-féticheur qui peut agir en sorte qu'on se fasse aimer de la personne souhaitée).

- (6) Je sens la vieillesse et la fatigue, mais il faut que je n'a qu'à débrouiller.
 (7) Il faut on n'a qu'à débrouiller pour vivre.

Après *jusqu'à* le tour substitutif est : *aller* + V infinitif :⁶³

- (8) Aussi je vais grossir, grossir, jusqu'à ma graisse va sortir.⁶⁴

Ce tour se trouve également dans une complétive contrôlée par *vouloir* :

- (9) Tous les Codivoiriens i vé que Plézident y va parti fait les visites dans les coins⁶⁵.

Ainsi, les deux formes : *n'avoir que* + V infinitif et *aller* + V infinitif, sont-elles substituables dans certains contextes, mais le fait est rare : la seconde forme ne s'emploie en principe qu'après *jusqu'à*⁶⁶.

On remarquera qu'on assiste ici *in vivo* à la substitution de tours analytiques périphrastiques à la forme synthétique canonique. Cette substitution n'est pas sans (fugacement) évoquer le passage du latin au bas-latin (et au français), sans parler d'une tendance générale propre aux créoles, à la L.S. parlée, à l'interlangue (français des enfants et des apprenants)⁶⁷. Faut-il voir dans les formes synthétiques une "zone de faiblesse" propre au français standard ? Comme on sait que les tours analytiques se rationalisent ultérieurement en formes synthétiques, la question reste pendante et le changement linguistique, vu d'une certaine hauteur, apparaît bien comme cyclique.

III. Exemple de fiche.

IDENTITÉ

Nom : Tabsoba
 Prénom : Catherine
 Sexe : féminin
 Age : 27 ans
 Ethnie : moaga
 Religion : catholique
 Langue(s) usuelle(s) : moore, dioula
 Langue connue : français

ACTIVITÉ

J'ai fait CE1 et puis ça pas marché. Maintenant je fais tricotage. J'ai appris de faire ce métier avec une femme camarade d'enfance de ma grande soeur.

Avant je faisais pas quelque chose, c'est être là comme cela. Tricotage ça me plaît pas ; ça marche pas et puis ça fatigue trop même ; c'est le commerce que j'aime et je veux tenter pour voir. Commerce c'est un grand boulot et puis son problème là c'est moyen de l'argent. Mon type là n'a pas moyen de ça. Il veut m'aider mais si y'a pas de moyen comment on va faire ?

LOCALISATION

C'est Dagnoin que j'habite ; le secteur c'est 29. Je habitais avant secteur 5 mais maintenant je veux habiter dans les jolies cités de gouvernement là. Oh c'est trop cher les maisons de gouvernement mais c'est joli. Construire une maison pour moi, je ne pense pas de ça d'abord je peux pas quoi. D'ailleurs je n'aurai pas cela.

Les cases de l'ancien temps c'est dépassé maintenant.

LIEUX DE DISTRACTION

Je veux distraire moi-même de temps en temps mais je ne gagne pas ça. Voilà Ciné Burkina, Neerwaya⁶⁸, Maison du peuple, mon pied n'est pas parti là-bas encore. Mon mari ne veut pas que je sors, donc c'est rester tout temps à la maison, préparer⁶⁹, laver, balayer et se fatiguer. Quand j'étais jeune je sors souvent pour m'amuser bien. Si c'est rendre visite je rends et on me rend aussi. Je veux faire cours du soir pour m'améliorer dans mon français.

DIRECTION (Déplacements)

C'est toujours la même chose. Matin au marché. Midi chercher de l'eau pour le repas du soir. Week-end c'est aller en brousse pour chercher fagots. Il faut on n'a qu'à débrouiller pour vivre. Comme sortir c'est pas possible là je reste avec mes enfants. Je vais débrouiller à mes capacités de moi-même pour la commerce, quoi.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVE (M.), GADET (F.), GALMICHE (M.), 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.
- BENIAK (E.), MOUGEON (R.), 1979, "Compléments infinitifs des verbes de mouvement en français ontarien", *Linguistische Berichte*, n° 64, 79.
- BONNARD (H.), 1950, *Grammaire française des lycées et collèges*, 12e éd., 1976.
- BOURDIEU (P.), 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- BRANDT (P.A.), 1982, "Noise et narrativité", *Bulletin du Groupe de recherches sémio-linguistiques*, V, 24, Paris, INALF.
- CHAUDENSON (R.), 1978, "Créole et langage enfantin : phylogénèse et ontogénèse", *Langue française*, n° 37, Paris, Larousse.
- CHOMSKY (N.), 1965, *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, 1972.
- FAYE (J.-P.), 1973, *Les langages totalitaires*, Paris, Hermann.
- FONTANILLE (J.), 1982, "Un point de vue sur "croire" et "savoir"", *Documents du Groupe de recherches sémio-linguistiques*, VI, 33, Paris, INALF.
- GANDON (F.), 1988, "Le "français façon" au Burkina-Faso. Eléments pour une approche de la conscience linguistique d'une langue approximative", *Lengas*, n° 23, Montpellier, Université Paul Valéry.
- GREIMAS (A. J.), 1976, *Maupassant, la sémiotique du texte. Exercices pratiques*, Paris, Seuil.

GREIMAS (A. J.), COURTES (J.), 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

GREIMAS (A. J.), COURTES (J.), *et alii*, 1986, *Sémiotique...*, vol. II, Paris, Hachette.

GREVISSE (M.), 1936, *Le Bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 12e éd., 1986.

HATTIGER (J.-L.), 1983, *Le français populaire d'Abidjan, un cas de pidginisation*, Abidjan, ILA, n° 87.

Equipe I.F.A., 1983-1988, *Inventaire des particularités du français d'Afrique noire*, Paris, EDICEF-AUPELF.

KONATE (M.), 1990, *Le lièvre et les autres animaux de la brousse ou l'effet de la musique*, Ouagadougou, Imprimerie nationale.

LAFAGE (S.), 1977, "Facteurs de différenciation entre le français central et le français d'Afrique", *Des relations entre les langues africaines et la langue française*, Paris, CILF.

LAFAGE (S.), 1985, *Le français parlé et écrit en pays éwé (sud-Togo)*, SELAF, socioling. n° 3.

LEFEBVRE (H.), 1966, *Le langage et la société*, Paris, Gallimard.

Lettre de la Mission à Ouagadougou, Ouagadougou, Ambassade de France, 1990.

MARCELLESI (J.-B.), GARDIN (B.), 1974, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse.

MILET (H.), 1986, "La répétition dans le discours de francophones natifs et de francophones par acquisition, immigrés de longue date. Approche comparative.", *Actes (inédits) du colloque "Contacts de langues, quels modèles ?"*, IDERIC-Maison des sciences de l'homme, Nice, septembre 1986.

- MILNER (J.-Cl.), 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MILNER (J.-Cl.), 1984, *De l'école*, Paris, Seuil.
- MOUGEON (R.), BENIAK (E.), 1986, "Le français en situation de contact et la variation linguistique : le français parlé en Ontario (Canada)", *Actes du XVIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Aix-en-Provence, 29 août-3 sept. 1983, vol. n° 6, Publications de l'Université de Provence.
- MOUGEON (R.), BENIAK (E.), VALOIS (D.), 1985, "A sociolinguistic study of language contact, shift and change", *Linguistics*, n° 23 (1985), La Haye, Mouton.
- MULLER (C.), 1973, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette.
- NACRO (I.), 1988, "Le français parlé au Burkina-Faso, approche socio-linguistique", *Cahiers de linguistique sociale*, n° 13, GRECSO, Université de Rouen.
- OFFROY (G.), 1975, "Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la lecture des journaux", *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 1, 1975, sous la direction de G. Straka, Québec, Presses de l'Université Laval.
- PARRET (H.), 1982, "Eléments pour une typologie raisonnée des passions", *Documents du Groupe de recherches sémio-linguistiques*, IV, 37, Paris, INALF.
- Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta*, sous la direction de S. LAFAGE, *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n° 6, 1985-1986, Paris, Didier-érudition.
- RUWET (N.), 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil.

SANKARA (T.), 1987, "Libération de la femme, une exigence du futur", *discours prononcé le 8 mars 1987*, Ouagadougou, éditions du SGN-CDR.

SANKARA (Z.), 1988, "*Etudes du français populaire d'Afrique à travers deux exemples de corpus écrits*", mémoire (inédit) de maîtrise de Lettres modernes, Université de Ouagadougou.

WENEZOUÏ-DÉCHAMPS (M.), 1988, "*Entre langue coloniale et langue nationale : le franc-sango des étudiants de Bangui*", Lengas n° 23, Montpellier, Université Paul Valéry.

ZOMBRE (Cl.-Y.) (en préparation), "*Le français dans les pièces de théâtre télévisées*", mémoire pour l'obtention de la maîtrise de Lettres modernes, Université de Ouagadougou.

NOTES

1. Le paradigme *hot/cool* (Mc Luhan), archaïque et embaumé, continue imperturbablement à fonctionner comme soubassement idéologique de divers discours : le discours tiers-mondiste (rousseauiste), celui des réformes pédagogiques (cf. J.-Cl. MILNER, *De l'école*, Seuil, 1984).
2. P. BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1982, p. 42.
3. Un tel présupposé à la base d'une analyse brillante et exaltée trouble en ce qu'il est à la base, précisément. Dans le même ordre il n'est pas facile de considérer autrement que comme une perle tel développement se trouvant au sein (et à la base) d'une lecture particulièrement roborative de Heidegger : "La vérité de la relation entre l'aristocratie philosophique (...) et toute espèce d'aristocratie (...) s'exprime dans la mise en forme et dans les mises en garde contre toute espèce de "réductionnisme" c'est-à-dire contre toute destruction de la forme visant à ramener le discours à sa plus simple expression et, par là, aux déterminants sociaux de sa production." (*id.*, p. 192).
Si je l'ai bien lu, BOURDIEU associe *univocité* de l'expression et *représentativité* des conflits dans une relation de *conformité*. Pour un familier de l'investigation psychanalytique, généralisée d'ailleurs avec talent à la sociologie dans son ensemble, c'est assez stupéfiant. Si la base est "simple" et si les conflits s'expriment de façon ... claire et distincte, alors les faits sociaux complexes (et leurs analyses) ne seront plus que le *détournement* de cette simplicité initiale. On voit ici un postulat (idéologique ?, méthodologique ?) en totale contradiction avec la pratique discursive qu'il est censé sous-tendre.
4. Cf. aussi H. LEFEBVRE (1966) ironisant sur la "nouvelle Pentecôte", la linguistique devenue "sciences des sciences", et opposant au "plomb du discours" l'"or du langage". Mouvement d'humeur à situer dans son contexte (les années 60) mais dont les effets ne laissent pas de se faire toujours sentir.
5. Les indications concernant ce dernier thème se sont avérées inexploitablement en pratique. Il a donc été abandonné.
6. Chaque fiche correspond à un seul informateur ; on en trouvera un exemple en annexe. La moyenne est de dix fiches par enquêteur, mais certains ont fait du zèle...

7. L'entretien ayant lieu en français ce dernier est considéré comme acquis.

8. Cf. R. MOUGEON et E. BENIAK, 1986.

9. Cf. Cl. ZOMBRE, "*Le français dans les pièces de théâtre télévisées*", mémoire (en préparation) de maîtrise de Lettres modernes, Université de Ouagadougou.

10. L'explication de S. LAFAGE (1977) risque toutefois de rester à un stade descriptif et *ad hoc* : elle n'indique aucune procédure permettant d'incriminer l'hypergénéralisation dans une situation, l'hypercorrection dans une autre. Or les deux notions sont hétérogènes : la première est de type linguistique et relève de la *créativité*, la seconde est de type sociologique : elle concerne originellement un comportement propre à la petite bourgeoisie (Bernstein) et s'applique sans doute différemment en Afrique. L'articulation des deux notions apparaît de toute façon hautement problématique. Il reste que sur ce point précis (le complément d'objet) il n'existe peut-être pas d'autre approche.

11. Cf. "La réunion a été reportée *sine die* au 26 novembre". Je pense aussi à l'utilisation d'une expression comme "saprophytes de la société", assez courante dans l'écriture de presse, qui présuppose une image ultra-pessimiste de ladite société, contradictoire avec l'idéologie explicite du locuteur.

12. Cf. la classique description des fonctions de R. JAKOBSON.

13. Par exemple : berbérophones en Afrique du Nord, non mooréphones au Burkina Faso...

14. Rappelons que la pratique du dioula, langue véhiculaire, est sans commune mesure avec l'importance numérique de l'ethnie homophone, très minoritaire au Burkina Faso.

15. La population considérée est ici de 103, compte tenu des fiches omettant le paramètre linguistique.

16. Rappelons que le français n'est pas pris en considération.

17. Le "tablier" est un petit vendeur (cigarettes, bonbons...) disposant d'un étal mobile ("table").

18. Je reviendrai plus bas sur ce cas.

19. Jusqu'à une date récente tout diplômé du Supérieur trouvait un poste correspondant à peu près à son titre au Burkina Faso. Les choses changent rapidement. L'enquête montre par ailleurs qu'il n'y a aucun chômeur *absolu* - du moins qui s'avoue tel - parmi les scolarisés.

20. Sobriété du *Grevisse* : "Habiter se construit directement ou avec une préposition de lieu." (p. 464).

21. La faiblesse des chiffres peut être légitimement opposée à notre argumentation : "dans la pratique, on s'interdira d'inscrire dans les effectifs théoriques des nombres *inférieurs à 5* et on évitera s'il se peut les nombres inférieurs à 10", précise Ch. MULLER (*Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette, 1973, p. 121).

22. Le clergé catholique mossi impose la prédication et le catéchisme en mooré dans les régions non mooréphones, dont inversement les missionnaires européens apprenaient, diffusaient et utilisaient les langues.

23. Dont le "modèle", relevé par S. LAFAGE (1985), pourrait être : "je vous ai absenté", pour : je suis venu pour constater que vous étiez absent.

24. Entre le *seulement* restrictif (usage standard) et le *seulement* explétif la frontière est mal définie. A noter qu'une expression comme "Entrez seulement !" (= donc) se retrouve tant au Sénégal qu'en Haute-Savoie !

25. *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n° 6, 1985-86, sous la direction de S. LAFAGE, Paris, Didier-Erudition.

26. Equipe IFA, Paris, Edicef-Aupelf, 1983-1988.

27. Cf. la suite de la conversation : "Si tu restes posé, tu veux manger, tu veux habits, tout ça là" (même si tu chômes il te faut manger, t'habiller...)

28. Presses de la Cité, 1968.

29. Précisons, si ce n'est déjà fait, qu'ont été écartées les données mélodiques et prosodiques ainsi que les déviations purement phonétiques (*je habite, je bite, mison, villaze...*). Les phénomènes propres au français d'Afrique et aux créoles sont du reste bien connus, comme par exemple la série classique des neutralisations : η/i , \int/z , $\int/s...$ cf. F. GANDON (1988)).

30. On pourrait songer (avec précaution) à un phénomène d'hypercorrection, la scolarisation du locuteur ayant été poussée jusqu'à la sixième.

31. Il y en a évidemment d'autres, mais qui n'intéressent pas directement notre propos, notamment la féminisation de *secteur* (J'ai habité avant à la secteur 12) et la masculinisation de *maison* (Mon maison, il est à Dapoya).

32. Cf. I. NACRO, 1988.

33. La seconde proposition peut elle-même être décrite comme "partiellement conforme" ; je m'explique immédiatement sur ce point.

34. Ainsi "faire des affaires" est correct et imprécis, tandis que "faire la forge" (exemple du corpus) est précis et incorrect du point de vue de la langue standard. De notre point de vue on considérera toutefois que l'acceptabilité opère le long d'un continuum qu'il est possible d'élargir concernant le français d'Afrique. Le *faire* passe-partout ("faire l'école", "faire la diarrhée") rend cette extension inévitable.

35. Tout un programme ! En principe musulman pieux le marabout est, dans la pratique, une espèce de devin-guérisseur souvent doublé d'escroc. Est d'ailleurs ici explicite la symbiose entre islam et ce qui est justement désigné comme "maraboutage" (envoûtement, magie noire...). Ces techniques font bon ménage avec celle des sacrifices humains, périodiquement dénoncés par la presse ; à noter que le régime de Thomas Sankara luttait très énergiquement contre ces pratiques, ainsi que contre celle de la mendicité "religieuse" des étudiants coraniques (les "garibous") entretenant de cette façon leurs professeurs.

36. *In* version française de *Night moves* d'Arthur Penn (1975).

37. On note avec curiosité la rareté de "démerder", popularisé par les chroniques en "petit français" (*Ivoire-dimanche*, *L'Intrus*) et qui semble bien relever plus du *mythe* F.P.A. (français populaire d'Afrique) que de sa pratique. Le lexème, sans intervenir dans les structures choisies, n'est toutefois pas absent du corpus. A signaler que *débrouiller* + SN /- animé/ signifie "obtenir" en Afrique du Nord : "je vais vous débrouiller un réfrigérateur".

38. Le locuteur, d'origine guinéenne, parle le soussou, le fulfudé et le dioula (non le mooré). Il a pour tout bagage scolaire la première année du primaire.

39. A peu près "intraduisible" l'expression serait paraphrasable par "si on tient à ce que j'indique une profession" (il s'agit d'une "ménagère" = femme au foyer). A valeur euphémisante l'expression est très courante. D'aucuns lui attribuent comme origine le "si l'on veut" standard.

40. Au sens de : "aimer bien".

41. "Dès lors je suis devenu boucher", "C'est à ce moment que je suis devenu boucher".

42. On peut s'interroger sur la nature de l'élément effacé : "travail" ou "travailleur" ; dans la seconde hypothèse, (66) devrait alors trouver sa place en 3.2.3.

43. Tout un programme ! Signalons qu'au Burkina Faso l'ambassade d'Iran manifeste un zèle non moins vif que celle de Libye à promouvoir ce type de "solidarité" ; pour des raisons qui relèvent, sans nul doute, de l'humanisme le plus éthéré. Et puisque nous sommes dans le registre concierge signalons que pour la phraséologie iranienne, la population ouagalaise comporte plusieurs "peuples", l'un étant le "peuple musulman", les autres restant indéterminés... Le premier a évidemment préséance sur les autres quant aux festivités officielles. Je livre, pour ce qu'elle vaut, cette perle aux lexicologues intéressés par les avatars d'un mot que l'histoire n'en finit pas de malmenier (nul n'ignore par exemple les développements de J.-P. FAYE (1973) sur l'adjectif *völkisch*).

44. Il faudrait cependant prendre en considération le fait que le phénomène s'étend à toute l'Afrique francophone.

45. A noter la différence avec les auxiliaires, qui ne peuvent précéder que des formes verbales. On notera avec scepticisme la description par certaines grammaires (H. BONNARD) de *faire* et *laisser* + V inf. comme "auxiliaires". Il s'agit en réalité de verbes à contrôle (régissant une proposition enchâssée).

46. L'hypothèse étant falsifiée par une formule : "je veux faire de l'électronicien" émise par un scolarisé de niveau C.M.2.

47. Cf. aussi cette formule fleurie : "J'entretiens ma famille par le fruit de mon travail, au service ou au jardin". *Boulot* est exceptionnel : "Pour gagner ma vie je fais des boulots qui m'intéressent".

48. On trouve évidemment les formules *faire* + objet : "on est en train de faire le savon" ; *être en train de* est ici une formule d'emphase ;

l'emphase, sous des modalités diverses (c'est ... que je fais, c'est moi qui...) est constante dans le corpus. Elle vise à pallier ce qui est ressenti comme manque de clarté et de transmissibilité de l'énoncé ; cf. dans une même optique le rôle de la *répétition* (cf. par ex. H. MILET, 1986).

49. Tomber au sens de devenir, cf. "tomber enceinte" pour... "piquer une grossesse".

50. Pour l'une d'entre elles la "bonne formation" est toute relative : "Je fais la cirage Hôtel Riviera" (indépendamment du genre de *cirage*).

51. Cette déficience ne porte donc pas sur la *compréhension* proprement dite : rappelons qu'il ne s'agit pas de répondre à des questions.

52. "Mon mari".

53. Pour : "des maisons à étages".

54. Exemple - non unique - de négation incomplète marquée.

55. La locutrice - d'obédience pentecôtiste (Assemblées de Dieu) - indique qu'elle aimerait devenir pasteur ou prédicatrice.

56. Le locuteur a une trentaine d'années.

57. C'est une "commerçante" qui parle.

58. Immeubles.

59. Des étudiants à qui nous faisons part de cette hypothèse l'interprétèrent en créditant les femmes d'un caractère plus "rêveur". Rappelons que l'interprétation statistique porte sur 25 formules de type *transformatif*, excluant donc maximalelement la rêverie.

60. Thomas SANKARA, "Libération de la femme, une exigence du futur" (discours prononcé le 8 mars 1987), Ouagadougou, éditions du SGN-CDR, 1987.

61. Ce continuum est d'autre sorte compromis par le "saut qualitatif", le "rite de passage" que nous pensons déterminant dans la manière dont les anaphalètes *s'approprient la langue* (cf. *supra*). Inutile de préciser que ce point - d'ordre énonciatif et très certainement en relation avec *l'intériorisation des règles* à la Chomsky - exigerait une étude spécifique. Précisons enfin que le caractère "surprenant" du mésolecte

en question l'est *relativement* à *Ouagadougou*, bourgade sans dynamique urbaine véritable, où l'existence d'un vernaculaire (mooré) et d'un véhiculaire (dioula) ne prédisposaient nullement le français à se fonctionnaliser. *Mutatis mutandis* la situation eût pu être à cet égard celle de Bangui (cf. M. WENEZOU-DÉCHAMPS, 1988).

62. "Réunion de Bamako sur les perspectives de la coopération française en matière d'éducation", *Lettre de la Mission à Ouagadougou*, n° 2, février-mars 1990, Ouagadougou, Ambassade de France.

63. Le corpus n'en donne pas d'exemples : ceux-ci sont empruntés ailleurs.

64. KONATE Moussa, 1990. A noter que le conte est écrit en français standard.

65. "Chronique de Moussa" d'*Ivoire-Dimanche*, in Z. SANKARA, 1988. La chronique revendique ouvertement une expression basilectale.

66. Cf. Z. SANKARA, 1988.

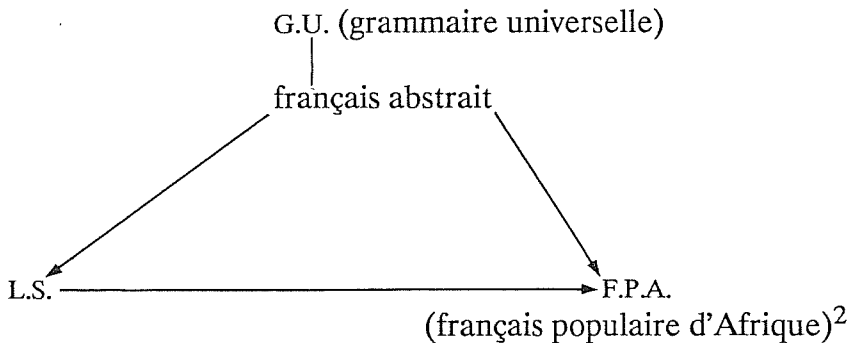
67. Cf. R. CHAUDENSON, 1978.

68. Récente salle de cinéma à Ouagadougou.

69. C'est-à-dire : préparer le repas, faire la cuisine.

LES PRÉPOSITIONS EN "FRANÇAIS POPULAIRE
D'AFRIQUE". INDICATIONS POUR UNE RECHERCHE

Il est généralement admis qu'un français spécifique est en voie de constitution en Afrique noire. On a pu évoquer à ce sujet un "sabir en voie de créolisation" (A. VALDMAN, 1979). Certains s'en désolent et misent sur une large diffusion médiatique de la langue standard (L.S.) pour bloquer le processus (L. DUPONCHEL, 1974)¹. Sans donner à la question une dimension axiologique, il paraît qu'une telle évolution, sans doute inéluctable (sous certains rapports le français des *media* est lui-même concerné) met en jeu la créativité linguistique selon un schéma pré-inscrit dans la langue :



Le recours à la dimension verticale semble au moins aussi explicatif que la référence à la relation horizontale. Disons pour simplifier que les analogies repérées entre l'évolution du F.P.A. et celle de la L.S. parlée relèvent d'un parallélisme prévu par le niveau abstrait de la langue, non d'une influence directe. Ce qui d'autre sorte conforte le point de vue avancé est que, si l'on parcourt la littérature sur la question, on ne peut qu'être frappé par le caractère hasardeux et contradictoire des thèses mettant en avant les conditions d'apprentissage de la langue d'une part, la prégnance structurale des substrats locaux de l'autre (J.-L. HATTIGER, 1981) pour rendre compte des particularités du F.P.A.

La question peut donc être considérée moins sous l'angle d'une "*production*" que sous celui d'une "*productivité*", ce que par ailleurs atteste l'extrême variabilité des formes en ce domaine.

Un domaine sollicite particulièrement l'attention de qui est familiarisé quelque peu avec la pratique du français en Afrique : celui des prépositions dont l'usage tend fortement à devenir idiosyncrasique par rapport à la norme. Tendance qui se constate tant dans les productions quotidiennes des peu ou pas alphabétisés que dans les messages des *media*, les travaux universitaires, les discours officiels...

La théorie place, on le sait, dans des sites différents la préposition selon qu'elle est directement associée au verbe par une règle de "*sous-catégorisation*" ou qu'elle intervient dans l'expression des constants. Elle se situera sous le noeud SV (ou V) dans le premier cas, sous le noeud P dans le second. Ainsi :

(1) Pierre se moque d'Alphonse.

recevra la description :

P [SN Pierre SV [V se moque [S PREP [PREP de N Alphonse]]]]

contrastant avec celle de :

(2) Pierre travaille à Abidjan.

qui recevra la description :

P [SN Pierre SV [travaille] S PREP [PREP à N Abidjan]]

On aura reconnu, sous une vêtue théorique moderniste (encore qu'ambiguë par le recours au concept unique de "*syntagme prépositionnel*") le classique distinguo entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle.

Un double paradigme se propose alors à l'analyse :

- d'une part la différence d'usages établie entre la L.S. et le F.P.A. quant aux prépositions ;

- de l'autre le traitement de la distinction constant/objet par l'un et l'autre idiomes et l'interprétation des convergences ou divergences éventuellement constatées.

1. L'USAGE DES PRÉPOSITIONS : DIFFÉRENCES ENTRE LANGUE-STANDARD ET FRANÇAIS POPULAIRE D'AFRIQUE

Soit trois cas de figure :

	L.S.	F.P.A.
1.	x	∅
2.	x	y
3.	∅	x

En effet soit une préposition x de la L.S. est effacée en F.P.A. ; soit il lui est substitué une préposition nouvelle y ; soit enfin est introduite en F.P.A. une préposition là où le verbe de la L.S., parce que transitif, en fait l'économie.

A. Effacement

Remarquable d'abord la disparition de à entre un verbe et l'infinitif qu'il commande dans la mesure où elle s'inscrit dans une tendance générale à la parataxe : "donner manger aux enfants". Les exemples par ailleurs surabondent :

(3a) Parti Abidjan.

(3b) Tu viens franki (d'un pays francophone).

(3c) Il est rentré Daloa (pour : retourné à Daloa).

(3d) Il a été école.

(3e) Tu viens retard.

(3f) Rentrer le cinéma.

Dans ces exemples répertoriés par J.-L. HATTIGER (1981) on voit que c'est surtout le marquage de la circonstance qui est éliminé.

Par contre ces autres exemples :

(4a) Téléphoner quelqu'un.

(4b) Résister quelque chose.

(4c) Hériter quelque chose.

concernent la sous-catégorisation stricte. Dans une phrase comme : "C'est l'orchestre de la police qu'il s'agit."³, le verbe "s'agir de" devient transitif direct dans une construction, il est vrai, particulière (mise en

focus) et où la présence d'un **de** génitif et l'éloignement entre le verbe et le complément ont pu favoriser d'autre sorte la disparition du **de** préposition.

On pourrait estimer systématique parce que "pidginisante" la simplification de ce genre de tournure ; erreur, puisque la formule structurellement analogue :

(5) C'est de cela dont nous parle le camarade Ministre.⁴ offre le cas symétrique et inverse d'une surcharge visant à vicarier, peut-être, un sentiment défaillant de la valeur de **dont**.

La substitution du transitif à l'intransitif peut conduire à une réorganisation en profondeur de l'expression ; ainsi : "il va te rigoler" ou "il va le rire" ne font pas qu'effacer la préposition **de** mais substituent conjointement la forme atone du pronom à la tonique. A signaler la cohabitation de cette formule avec le tour rival : "il va rigoler toi", "il va rire lui".

Dans la même optique une expression comme : "il ne distingue pas le pétrole et l'essence" (conurrencée par l'autre déviance : "il ne distingue pas le pétrole à l'essence") substitue un **et** conjonctif au **de** disjonctif (en congruence, semble-t-il, avec la L.S. parlée).

En outre dans le cas d'une double expansion commandée par le verbe, l'une désignant le bénéficiaire, la transitivité aboutit à des formules du type de celles relevées par J.-L. HATTIGER (1981) :

(6a) Donner conseil les enfants.

(6b) Donner pantalon un bricoleur.

qui peuvent, dans des contextes propices, devenir ambiguës :

(6c) Il a donné une fille un garçon.

Une telle formule signifie aussi bien : "il a donné une fille à un garçon" que : "il a donné un garçon à une fille".

B. Substitution

(7) C'est à vous > C'est pour vous.

L'usage de **pour** comme marquage d'une attribution actuelle constitue l'un des traits les plus constants du système prépositionnel en Afrique noire (peut-être aussi en français d'Afrique du Nord, pour ce qu'il en reste) de telle sorte qu'il constitue une véritable règle. La

désignation de l'attribution virtuelle (la "*destination*") est portée par la flexion verbale selon le paradigme :

L.S.	F.P.A.
c'est à vous	c'est pour vous
c'est pour vous	ce sera pour vous

D'autres exemples viennent à l'esprit, qu'il est difficile de disposer de façon rigoureuse. La forme standard est maintenue pour éviter toute erreur d'identification :

- | | | |
|--|---|---|
| (8a) Bénéficiaire de... | > | Bénéficiaire à... |
| (8b) (Un plan) rejeté avec fracas | > | (...) par fracas. |
| (8c) (Circuler) dans de belles voitures. | > | (...) avec de belles voitures. |
| (8d) Les responsables des activités... | > | (...) aux activités (...) |
| (8e) Avoir un attachement pour... | > | (...) attachement à... |
| (8f) Distinguer de. | > | Distinguer à. |
| (8g) Cela suffit à expliquer. | > | (...) pour expliquer. |
| (8h) Content de (...) | > | Content sur/pour... |
| (8i) Se référer à... | > | Se référer sur... |
| (8j) Désobéissance à la coutume. | > | (...) de la coutume. |
| (8k) Une balle contrée par la défense burkinabè. | > | (...) de la défense burkinabè. ⁵ |
| (8l) C'est le frère d'un tel. | > | (...) à un tel. |
| (8m) Partir du principe. | > | Partir sur le principe. |
| (8o) Il lui a conseillé de vendre sa voiture | > | Il l'a conseillé à vendre sa voiture. |
| (...) | | |

"Parler de" conserve la forme standard ou devient indifféremment "parler à" :

(9) On parlait à Pierre quand celui-ci est arrivé.

Les remarques suscitées par ces quelques cas de substitution sont de plusieurs ordres :

a) Le F.P.A. peut réactiver des tournures vieilles en L.S. Par exemple au Burkina Faso "commencer" commande de façon presque systématique la préposition **de** : "Il a commencé de m'insulter.". Ce tour semblerait soutenu (légèrement "littéraire") en français standard⁶.

b) Le F.P.A. peut recouper les variantes populaires ou régionales de la L.S. comme dans "C'est le frère à un tel".

c) Le traitement des prépositions en F.P.A. peut être générateur d'ambiguïtés : "On parlait à Pierre" (: de), "Mettre à pied" (: sur)"... dans la mesure où la commutation de la L.S. ne joue plus.

d) Ce traitement peut être connexe à une véritable création lexicale :

(10) Mon père était malade par la diarrhée.

Or on sait que l'expression : "malade de" s'applique soit à un organe (malade du coeur) soit à un état moral (malade de peur). Ici l'introduction de **par** détermine une adjonction dans la sous-catégorisation de l'adjectif, qui lui permet de désigner une cause physique.

Une innovation syntaxique est par ailleurs inférable de l'exemple cité "la balle contrée **de** la défense burkinabe" puisque la passivation y est construite avec un **de** que, dans ce cadre, la grammaire de la L.S. exclut.

C. Formule $\emptyset > x$.

Dans les émissions radio-télévisées, une formule telle que : "Le gouvernement informe à la population..." est très largement attestée. Le verbe est devenu, dans la pratique du français "populaire" du Burkina, un transitif indirect.

L'intrusion de la préposition **à** est assez courante. En témoignent les formules de type : "remercier **aux** camarades" (Radio-Burkina, 30-12- 1987) ; "aller **à** quelque part", "nommer **à** quelque part un fonctionnaire", "mépriser **à** la coutume", "pleurer **à** son père", "Que Dieu récompense **à** chacun le centuple de ses bienfaits" (avec une permutation des sites transitif direct et indirect).

Quant à une tournure comme :

(11) Tenir en compte les intérêts de tous les peuples.⁷
 elle paraît résulter d'une sorte de contamination entre les formules :
 "tenir compte de (complément)" et "prendre en compte
 (complément)", d'où un effacement et une addition simultanés. Ce
 type de formule syncrétique est par ailleurs courant en français
 d'Afrique noire.

D. Le cas des pronoms personnels et relatifs

On peut, de fait, s'arrêter sur un aspect particulier de la
 problématique proposée : le cas où la préposition ne se trouve pas
 matériellement inscrite mais entre en coalescence avec le pronom.

Ici, deux cas de figure :

- le tour direct est substitué au tour indirect, d'où la
 disparition de la préposition implicite ;

- le processus inverse provoque l'apparition d'une
 préposition implicite inexistante dans la L.S.

(12a) Nous les faisons confiance (journal télévisé,
 15-01-1988)

(12b) Toutes les questions que nous allons répondre. (*in*
 exposé d'étudiant)

(12c) Nous allons les faire comprendre. (*ibid.*)

(12d) Il l'a conseillé à vendre sa voiture.

(12e) Je serais obligée de présenter mon travail demain
 sans que vous l'ayez pris connaissance. (lettre d'une
 étudiante).

(...)

contrastant avec le modèle (13) :

(13a) On leur a délivré(s), pour : on les a délivrés,
 interview d'un gendarme, 05-02-1988.

(13b) Il lui connaît (il le connaît).

(...)

Force est d'avouer ici un certain désarroi : si la possibilité (12)
 s'explique dans le cadre de la linguistique fonctionnelle par le fameux
 "*principe d'économie*" et dans celui de l'hypothèse pidginisante par la
 reconnue "*simplification des règles morphophonologiques*" (D. HYMES,
 1971), la possibilité (13) va exactement en sens contraire. Comme la

préposition implicite concernée ne semble pas "portée" par le verbe (**connaître* à n'est pas attesté), c'est le pronom qui constitue le site de l'aporie.

La raison pour laquelle (12a) et (13b) sont simultanément attestés pourrait indiquer une espèce de traitement croisé des prépositions, à propos duquel il serait hasardeux d'avancer la moindre hypothèse en l'absence de données statistiques. Ces dernières iraient, nous semble-t-il, dans le sens d'une fréquence supérieure de (12) sur (13), relativement atypique, cela restant évidemment à prouver dans le cadre d'une recherche fondée sur des enquêtes chiffrées.

E. Conclusion partielle

Au vu des quelques éléments indiqués, il apparaît que le domaine des prépositions ne vérifie pas de façon incontestable la *simplification* dont on crédite sabirs et pidgins. Tout au plus remarquera-t-on l'effacement des locutions relatives (auquel, à qui ; pour lequel, pour qui ; d'où, dont...) au profit de la forme unique **que**, selon une tendance parallèle à celle de la L.S. parlée.

Une étude quantitative poussée ferait apparaître sans doute une émergence statistiquement significative des prépositions **pour** et **avec**. Avérée, cette donnée factuelle pourrait être mise en relation avec une évolution propre à la L.S. parlée, qui tend à libérer le substantif de ses obligations sous-catégorielles envers son répondant verbal : qui tend précisément à en faire un "*substantif*" littéral opaque à l'"*accident*" (J. DUBOIS *et alii*, 1973, 464). Ainsi une phrase comme : "il avait la haine pour les militaires." (RENAUD, *Mistral gagnant*) contourne la règle générale qui veut que le nominal associé à un verbe transitif commande la préposition **de**, cette dernière constituant l'indice d'une non autonomie totale du substantif. Ainsi "*espérance*" commande **de** tandis que "*foi*" et "*charité*", dépourvues de répondants verbaux, commandent d'autres prépositions : **en** et **pour**. Inversement une évolution comme la généralisation de **pour** irait dans le sens d'une opacification mutuelle des constituants les uns par rapport aux autres : vers une rupture du pacte lexicologique (pacte dont les effets syntaxiques ont été mis en évidence par N. CHOMSKY, 1970). Elle estomperait en outre le distinguo théorique entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle : partir **sur** le principe fait du

nom une sorte de socle substantiel à partir de quoi s'instaure une inchoativité autonome.

Toutefois, d'une part, on ne saurait généraliser cette tendance puisque des contre-exemples diamétraux ont été mis en évidence⁸, de l'autre, la distinction qu'on vient de mentionner ne saurait aller de soi : elle mérite un examen plus poussé.

2. TRANSITIVITÉ INDIRECTE ET COMPLÉMENTATION CIRCONSTANCIELLE

Si, comme il a été avancé, la distinction tend à s'estomper dans l'évolution de la L.S. il convient de s'interroger sur cette distinction même. A ne vouloir recourir aux descriptions impressionnistes d'un certain nombre de grammaires (descriptions qui sont d'ailleurs loin d'être dépourvues d'intérêt) la réflexion théorique rencontre une triple pertinence : a) la pertinence normative ; b) la pertinence structurale ; c) la pertinence générativiste.

A. La pertinence normative

Elle se simplifie la tâche en décidant de l'absence d'intérêt de la distinction :

"Il est d'ailleurs pratiquement inutile de distinguer les compléments d'objet indirect des compléments circonstanciels avec lesquels ils se confondent par la construction." (H. BONNARD, 1950, 175).

B. La pertinence structurale

Le contraste est usuellement décrit comme suit : le complément d'objet indirect s'oppose au complément circonstanciel en tant que :

- a) il n'est pas déplaçable ;
- b) il n'est pas supprimable sauf exception ;
- c) on ne peut faire varier la préposition qui l'introduit. (IPAM, 1978)

Quant au premier argument (a)

(14) Du passé faisons table rase.

le contredit. Que de la disjonction résulte une "connotation" littéraire ou poétique est une autre histoire qui de toute façon ne peut oblitérer

le fait que la transformation de mouvement du complément est une possibilité prévue par la langue⁹. L'effet n'est d'ailleurs pas forcément "connotatif" :

(15a) Aux passagers l'hôtesse de l'air rappelle les consignes de sécurité

(15b) Aux journalistes le président a refusé une entrevue.

Il suffit souvent qu'une négation ou une précision, sous forme adverbiale ou circonstancielle, soient introduites pour que le mouvement n'entraîne aucun effet particulier sinon une qualification du thème comme "nouveau" :

(16a) A sa ville natale Pierre pense souvent.

(16b) Des prédateurs les antilopes ne savent pas se défendre.

(16c) De Pierre nous avons parlé longuement.

(16d) A sa fiancée Henri n'écrit jamais.

D'une part le déplacement est favorisé par la présence d'un complément d'objet direct (15a, 15b) ; de l'autre il aboutit à une mise en focus¹⁰ qui peut impliquer un contenu présuppositionnel :

(17) A sa fiancée Henri n'écrit jamais (mais il pense souvent à elle) (mais à sa mère il écrit chaque semaine).

Mais il faut encore une fois insister sur le fait que ce contenu n'est pas obligatoire :

(18) Sartre monte sur un tonneau. Il s'égosille. De la foule il parvient enfin à se faire entendre. "On a raison de se révolter", braille-t-il.

Dans ce dernier exemple l'"*effet-focus*" est très faible et la présupposition inexistante : la phrase-standard et sa transformée sont en pratique équivalentes.

Sur un registre plus statistique un test d'acceptabilité a été proposé à un groupe d'étudiants. Il portait sur la phrase :

(19) J'ai à mon père écrit la première année.

Sur 110 réponses (2ème et 3ème années de Lettres modernes de l'Université de Ougadougou) on obtient :

- phrase inacceptable : 32,72 % des réponses ;
- phrase acceptable avec réserves : 44,55 % des réponses ;
- phrase acceptable sans réserves : 22,72 % des réponses.

Le sentiment dominant est que le déplacement est "*difficile*" et la phrase "*bizarre*". Cette dernière devient pleinement acceptable : avec des virgules (encadrant "à mon père") ; si elle est insérée dans un énoncé (où il serait question du frère, de la soeur ... ou de la deuxième, la troisième années...) ; si l'on suppose un tour emphatique (mise en focus)¹¹.

On voit donc que le critère structural de l'impossibilité de déplacement est dans ce cas grossièrement inadéquat. Bien plus, on peut montrer que le déplacement peut transgresser la limite de la phrase :

(19b) J'ai écrit la première année. A mon père.
avec, cette fois, une implication présuppositionnelle plus lourde (de type : "Cette année-là je n'ai écrit à personne d'autre.", "Ensuite je n'ai plus écrit du tout." ...)

D'une façon générale le principe selon lequel le complément d'objet indirect n'est pas déplaçable, formulé tel quel, est incorrect.

Voyons à présent le critère (b) : l'impossibilité de le supprimer. Il suscite quelque perplexité, ne serait-ce que parce qu'il contrevient à l'emploi "*absolutif*" des verbes, régulièrement prévu par les grammaires. On concédera que :

(20a) Le train arrive.

(20b) Camara pense.

(20c) Le chef de chantier a confiance¹².

provoquent un sentiment d'incomplétude. Mais cette dernière ne présente avec l'incomplétude induite par la suppression du complément circonstanciel qu'une différence de degré, non de nature. Ainsi :

(21a) Les antilopes s'abritaient.

(21b) Le berger retire son troupeau.

(21c) Ce vieillard reste assis¹³.

présentent une incomplétude peut-être un peu moins marquée qu'en (20), ce constat ne faisant que reprendre le truisme qui veut qu'un élément linguistique soit "*moins complet*" que cet élément accompagné des éléments qu'il régit maximalement.

Un essai pour formaliser la question de façon plus rigoureuse montrerait que la suppression du complément d'objet indirect :

a) soit, est impossible avec certains types de verbes :

(22a) *Le pays met tous ses espoirs.

- (22b) *Augustin ressemble.
- (22c) *Pierre, le peintre, s'inspire.
- (22d) *Henri dépend.
- (22e) *Mon père s'adresse.
- (22f) *Le journal parle¹⁴.

b) soit dénote un fait général ou habituel sans qu'il résulte de sentiment d'incomplétude :

(23) Les consommateurs se plaignent.

c) soit dénote un fait particulier avec une quantité d'information inférieure à ce qu'elle serait avec le complément d'objet indirect (cas "classique").

d) soit relève d'un usage absolutif où le sens du lexème est préservé :

(24) Je me souviens. (devise du Québec)

e) soit relève d'un usage absolutif provoquant une modification du sens du lexème par connotations historiques et culturelles :

(25a) Ils participent.

(25b) Tu collabores.

(25c) Elle pense¹⁵.

Avec cet affinement provisoire on voit que le critère (b) du *distinguo structural* est, tel qu'exprimé, radicalement incorrect, n'étant vérifié que par le cas (22). Pour le reste, la suppression du complément d'objet indirect équivaut à une perte d'information sans doute plus sévère qu'avec la suppression de la circonstance, mais sans qu'il soit cependant possible d'instituer une différence de nature entre elles.

c) Le troisième critère structural est qu'il est "*impossible de faire varier la préposition qui introduit le complément d'objet indirect*" (IPAM, 1978, 67). La formulation est obscure, même s'il était précisé qu'une telle variation entraîne un changement de sens. Pour s'en tenir à un classique du genre, le Grevisse développe des pages entières d'exemples où la variation entraîne une substitution classématique (concret vs abstrait, résultativité vs processualité...) ou une distinction de nuance. Ainsi :

- | | | |
|--|---|-------------------------|
| (26) Aider à | } | commandent /+ abstrait/ |
| Applaudir à | | |
| Atteindre à, implique une /processualité/. | | |

Croire à s'oppose à croire en comme l'adhésion de l'esprit contraste avec une disposition du coeur. (M. Grevisse, 1936, 417-420).

Insulter à commande /+ abstrait/.

Toutefois des contre-exemples neutralisent les distinguos :

(27a) Aidez-lui à soulever ce fardeau ; Académie, *ibid.*, p. 418.

(27b) J'ai envie d'applaudir tout ce que vous m'apprenez d'elle ; Colette, *ibid.*, p. 419.

Par ailleurs les particularismes régionaux ou idiolectaux fournissent de nombreux cas d'une présence ou d'une absence de prépositions déviantes par rapport à la norme.

(28) Pallier à (Camus).

Renoncer \emptyset complément (Bernanos)¹⁶.

Répugner \emptyset complément (Zola).

Ressembler \emptyset complément (régionalisme).

Suivre à une décision (Suisse).

(Grevisse, 1936, 426)

Dans ces quelques exemples on voit qu'une commutation stricte est impossible à établir. Une conséquence annexe est qu'entre le caractère stochastique de l'utilisation que fait le F.P.A. des prépositions et la nature statistique de son usage normatif en L.S. il y a plus une différence de degré que de nature. On concèdera, certes, qu'en L.S. les alternatives sont réduites et qu'à la notable exception de *croire* les exemples donnés ne concernent que l'option, directe ou indirecte, du complément. Il n'en reste pas moins qu'ici encore le critère structural est déficient.

C. La pertinence transformationnelle

Cette pertinence démarque, selon une distinction récente, compléments dits "*de verbe*" et compléments dits "*de phrase*". Les représentations symboliques sont, comme on l'a vu en (1) et (2), différentes.

Or il n'est pas difficile de se rendre compte qu'il s'agit là d'une pure projection schématisée de l'interprétation structurale.

Autrement sérieuse est l'"*asymétrie remarquable*" qu'après d'autres grammairiens, A. ROUVERET (1987, 280) détecte à partir de

la disjonction de la préposition et de son complément pronom personnel. On sait qu'en anglais les prépositions peuvent assigner le Cas "*de la même façon*" que les verbes dans certaines positions où elles sont dites "*orphelines*" (non suivies du complément) et que le complément en question, disjoint, est d'objet indirect. Or cette assignation est impossible si le complément régi est circonstanciel. D'où le contraste :

(29) Who did everybody count on ?

(30) *What train did I read *War and Peace* on ?

(ROUVERET, 1987, 280)

(30) est impossible parce que "*seule une préposition introduisant un argument sélectionné par le verbe peut être séparée de son complément*" (ROUVERET, *ibid.*). Pourtant, comme on l'aura remarqué c'est la même préposition qui apparaît en (29) et (30). D'où l'hypothèse formulée : "*Pour accommoder cette différence, on doit admettre que la préposition hérite du verbe la propriété "gouverneur propre" et que cette transmission n'est possible que dans le domaine de sous-catégorisation du verbe, c'est-à-dire à l'intérieur du V*." (*ibid.*) En d'autres termes la préposition, dans le cas du complément d'objet indirect, fait partie du groupe verbal et peut gouverner une trace (élément phonologiquement nul laissé par le déplacement d'un item linguistique) ce qui n'est pas possible avec le complément circonstanciel. Dans ce cas, la préposition ne fait pas partie du domaine de la sous-catégorisation. Or il apparaît ici que ce type de disjonction - en distorsion flagrante avec le critère homonyme retenu par le point de vue structural - est le *seul* à sous-tendre un départ formel incontestable entre les deux complémentations. Comme on s'en est immédiatement rendu compte, il est malheureusement inapplicable au français¹⁷.

3. PRÉPOSITIONS "TOPOLOGIQUES" VS "ABSTRAITES" : INDICATIONS POUR UNE RECHERCHE

Force est alors, dans ce cadre, de recourir à des notions plus "*molles*". Une direction de recherche consisterait à déplacer la question pour le F.P.A. et la L.S. en se demandant si les modifications constatées ne sont pas déterminées par une tendance générale diffuse

à remplacer les prépositions abstraites par des prépositions topologiques.

Si l'on prend par exemple en L.S. une préposition comme **à** on constate qu'elle possède une plurivocité remarquable et une caractérisation floue (mise en évidence notamment par les cas de substitution entre compléments d'objet direct et indirect). Il en va de même pour **de**. En ce sens un cas comme "partir du principe" > "partir sur le principe" vérifie une telle substitution. **De** est en effet abstrait puisqu'il subsume un nombre important de relations (génitif, locatif, origine, relation...) au même titre que **à** (*j'habite à Lyon, l'homme à la guitare mauve, la sonate à Kreutzer...*). **Sur** manifeste au contraire une plurivocité plus réduite tout en désignant au plan topologique une relation unique que sanctionne sa correspondance lexicale avec *au-dessus de*.

En F.P.A. précisément on constate pour les cas (3) et (4) une élimination de prépositions abstraites (**à, de, en**). Il en va de même pour le cas (6) : la préposition **à** fait l'objet d'un large consensus négatif, mis en outre en évidence par l'attribution actuelle : "pour" indique un rapport général (le but) qui, pour coexister avec d'autres sens, n'en est pas moins nettement moins plurivoque que **à**¹⁸.

Les exemples de (8) vont en partie dans le même sens : **de** et **à**, particulièrement plurivoques et abstraits, tendent à être remplacés par **pour, sur, par** ; **à** et **de** ont tendance par ailleurs à être mutuellement substituables (8j, 8m, 9), avec toutefois le contre-exemple (8o).

En I.C. **à** semble jouer un rôle purement phatique, qu'on retrouve sous une forme médiatisée avec les cas (26).

Une direction plausible pour une recherche consisterait à s'assurer du caractère *statistiquement significatif* de la substitution des prépositions à caractère univoque et topologique aux prépositions à caractère plurivoque et abstrait. A cet égard le **de** génitif est particulièrement significatif puisqu'il constitue le degré zéro de la préposition en quelque sorte : le verbe correspondant au substantif est transitif direct ("je hais les militaires"). C'est peut-être un rejet de ce qui serait perçu comme un pur déguisement du vide qui expliquerait qu'en L.S. parlée et en F.P.A. **pour** remplace généralement **de**.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Une tendance globale semble se dessiner, qui comporte :

- l'atténuation du distinguo entre transitivités directe et indirecte ;

- l'atténuation du distinguo entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle ;

- l'affaiblissement de la solidarité lexicologique liant répondants verbaux et nominaux (plan paradigmatique) avec pour conséquence l'articulation syntagmatique de constituants tendant à l'autonomie au moyen de prépositions "*lourdes*" ou "*pleines*", si l'on reprend le paradigme "*vide*" / "*non vide*" (J. DUBOIS *et alii*, 1973, 390), étant entendu que la distinction est graduelle, non dichotomique.

Ce type de réorganisation concerne tant la L.S. parlée que le F.P.A. Il faut cependant préciser :

a) que l'instabilité prépositionnelle est beaucoup plus forte au niveau basilectal du F.P.A.¹⁹

b) que les niveaux mésolectal et acrolectal sont concernés, notamment en ce qui touche les *media*, les discours officiels, les travaux universitaires...

Il n'est pas impossible en ce sens qu'un français de plus en plus "*africain*" et de moins en moins "*populaire*" soit en formation, instaurant peu à peu comme norme ce qui, pour la L.S., n'est encore que déviances²⁰.

Francis Marie GANDON
E.N.S. de Fontenay-St-Cloud
Université de Ouagadougou

APPENDICE

En réalité l'affirmation est trop forte et, formulée telle quelle, inexacte. En français une dichotomie analogue à celle soulignée par Rouveret existe. Ainsi chacune des questions suivantes ne permet que la réponse (a), la réponse (b) n'étant pas pertinente bien que grammaticale - d'où la nature particulière de l'astérisque. Forcer la pertinence aboutit à un type d'humour, militaire par exemple.

- *Lieu/objet.*

- (1) Sur quoi as-tu rédigé ton mémoire ?
- (2a) J'ai rédigé mon mémoire sur la transparence verlainienne.
- (2b) *J'ai rédigé mon mémoire sur un transatlantique.

- *Circonstance temporelle/agent (ou instrument).*

- (3) Par quoi Jules a-t-il été tué ?
- (4a) Jules a été tué par une pierre.
- (4b) *Jules a été tué par une matinée de septembre.

- *Manière/instrument.*

- (5) Avec quoi nettoie-t-on son fusil ?
- (6a) On nettoie son fusil avec un chiffon spécial.
- (6b) *On nettoie son fusil avec le plus grand soin.
- (...)

On constate donc un net clivage entre cas "*réels*" et circonstants. L'exemple de Rouveret a donc un répondant en français où le critère transformationnel est également pertinent. La grammaire instaure donc une hiérarchie pour la possibilité de PLACEMENT de QU : 1) cas proprement dits. 2) circonstants de lieu. 3) circonstants de temps. Cf (7) Dans quoi creuse-t-on les feuillées. *(8b) Dans la première heure d'arrivée au cantonnement.

BIBLIOGRAPHIE

BONNARD (H.), 1950, *Grammaire française des lycées et collèges*, Société universitaire d'éditions et de librairie.

CHOMSKY (N.), 1970, "Remarques sur les nominalisations", in *Questions de sémantique*, Paris, Librairie Larousse.

DUBOIS (J.), GIACOMO (M.), GUESPIN (L.), MARCELLESI (Chr.), MARCELLESI (J.-B.), MÉVEL (J.-P.), 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse.

DUPONCHEL (L.), 1974, "Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité ?", in *Annales de l'Université d'Abidjan*, série II, vol. VII, fasc. 1.

GREVISSE (M.), 1936, *Le bon usage*, 12ème édition refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot, 1986.

HATTIGER (J.-L.), 1983, *Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, Abidjan, Institut de linguistique appliquée, publication n° 87.

HYMES (D.), 1971, *Pidginization and creolization of languages*, Cambridge, Cambridge University Press.

I.P.A.M., 1978, *Nouvelle grammaire de la langue française pour les élèves de l'enseignement secondaire d'Afrique*, Paris, EDICEF.

Le Littré en 10/18 ; présenté par Francis Bouvet et Pierre Andler, Paris, Union générale d'éditions, 1964.

MILNER (J.-Cl.), 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.

Petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 1972.

ROUVERET (A.), 1987, *Postscript* à la traduction française de *La nouvelle syntaxe* de Noam Chomsky (1982), Paris, Seuil.

VALDMAN (A.) (éd.), 1979, *Le Français hors de France*. En collaboration avec R. Chaudenson et G. Manessy ; Paris, Honoré Champion.

NOTES

1. "Il nous semble que le contact permanent du français de l'école, de la radio et de la télévision soit de nature à bloquer, chez un locuteur, le processus de pidginisation ou de créolisation." souligne Duponchel (1974, 158) tout en précisant que le français de Côte-d'Ivoire "continuera à se distinguer par sa phonologie et ses intonations" (*ibid.*).

2. Précisons que cette désignation ne fait que répondre à une commodité de représentation et ne prétend à aucune rigueur taxinomique. Le sigle désigne en principe le Français populaire d'Abidjan.

3. In émission télévisée burkinabè *Télespectateurs*.

4. Journal télévisé. Radio-Télévision Burkinabè.

5. Compte-rendu d'un match de football, Radio-Burkina, 29-01-1988.

6. Une telle réactivation n'est pas non plus absente du domaine lexical. Ainsi au Burkina "se mirer" s'emploie régulièrement là où la L.S. userait plutôt de la périphrase ("se refaire une beauté", "se donner un coup de peigne"...) pour une raison juridique (le moi est haïssable) et une clause sociolinguistique ("je vais me regarder dans une glace" est ridicule).

Dans la même optique "être rassasié" est d'emploi courant, y compris chez les peu ou pas alphabétisés.

7. In discours du représentant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest au Burkina, 30-02-1988.

8. Cf. l'exemple donné *supra* de la "balle contrée de la défense burkinabè".

9. Cf. Milner prêtant à Jakobson ces deux "articles de foi" : - rien de la poésie n'est étranger à la langue ; - aucune langue ne saurait être pensée complètement si on n'y intègre pas la possibilité de sa poésie (1982, 336).

10. Le focus étant, on le sait, le point culminant du "nouveau".

11. On a pu aussi référer (à tort) la phrase à l'emphase provoquée par la reprise anaphorique du pronom sujet (de type : "Le camion qui a fait le plein, il va rejoindre la route.").

12. Phrases empruntées à IPAM, 1978, et amputées de leur complément d'objet indirect en (20).
13. Phrases empruntées à IPAM, 1978, et amputées de leur complément circonstanciel en (21).
14. On aura noté la curiosité de l'exemple : "parler" n'accède à un statut métaphorique que s'il régit effectivement un complément.
15. Pour "broyer des idées noires" ; usage idiolectal observé par nous en Afrique du Nord. (On remarquera que l'auteur amalgame les deux tours : "broyer du noir" et "avoir des idées noires" : il vérifie le syncrétisme décrit en (11)).
16. "Renoncez cette pensée à jamais" (in Grevisse, op. cit.).
17. Cf. toutefois l'appendice in fine.
18. Ce qui ne ressort pas de façon évidente de la lecture du *Petit Larousse illustré* qui donne neuf rapports pour à et sept pour **pour**. Toutefois, comme le *Littré* le met en évidence, l'ensemble de ces rapports relève des catégories du *motif* et de la *destination*. De façon étrange, le *Littré* indique pour à trois rapports fondamentaux : "*direction, repos, extraction*" (p. 1), ce qui laisse de côté de nombreux cas (*la sonate à Kreutzer, le cousin à ma femme...*) La préposition semble en réalité concerner la *relation* elle-même.
19. Par exemple "content" y commande **de, sur, pour ...** de façon apparemment stochastique.
20. Je remercie pour leur collaboration les étudiants de C2 de grammaire de l'Université de Ouagadougou (année 1987-1988), et notamment M. Bernard Zongo.

CONTRIBUTION A UNE RECHERCHE DE SPÉCIFICITÉS AFRICAINES
DANS LES CONVERSATIONS DU ROMAN *L'AVENTURE AMBIGUË*
DE CHEIKH HAMIDOU KANE

0. PRÉLIMINAIRES : PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE UTILISÉE

Ayant élaboré une méthode d'analyse des conversations romanesques permettant de dégager les traits caractéristiques dans l'écriture de différents romanciers français, nous l'avons appliquée à un roman africain *L'aventure ambiguë* de CHEIKH HAMIDOU KANE afin de voir s'il existe des spécificités dans l'écriture littéraire africaine d'expression française. Certes, des objections pourraient être formulées quant au choix de ce roman, de son auteur, de son époque d'écriture..., mais en nous intéressant au français d'Afrique tel qu'il apparaît dans cette oeuvre littéraire, nous voulons montrer la spécificité d'un romancier particulier, CHEIKH HAMIDOU KANE, et mettre en évidence les particularités de l'écriture française africaine dans le domaine du dialogue romanesque.

Ayant retenu ce roman dans la collection 10/18 dirigée par Christian BOURGOIS aux éditions Julliard sous le numéro 617, nous désignerons dans cet article son auteur, CHEIKH HAMIDOU KANE, par les initiales C.H.K.

Nous étudierons successivement le contexte des conversations, leurs préparatifs, leurs traces, leur organisation textuelle, leur articulation interne et la manière dont elles s'enchaînent au récit. Puis, après avoir présenté un schéma des conversations, notre étude portera sur les personnages, leurs actes de parole et la structure des conversations.

1. LES CONVERSATIONS DANS *L'AVENTURE AMBIGUË*

1.1. Le rôle des conversations dans ce roman

Nous entendons "conversation" dans son sens le plus large, recouvrant tous les échanges entre les personnages, qu'ils soient écrits aux styles direct, indirect ou indirect libre. Une remarque s'impose à propos du style direct car il a des présentations typographiques

différentes selon qu'il s'agit du discours direct donné d'emblée, du discours différé, du discours intérieur ou du monologue. Ces variantes du discours direct étant susceptibles de rendre compte de la spécificité de l'écriture littéraire africaine, seront étudiées dans un prochain paragraphe. Le discours romanesque étant écrit pour être lu, C.H.K. fournit au lecteur les données de la situation et des informations sur les phénomènes supra-segmentaux et para-verbaux. En opérant une transposition de la parole, il dissocie dans l'écriture des faits qui se produisent en simultanéité dans la réalité : les uns appartenant au code verbal, les autres au code non-verbal. Nous étudierons la façon dont se fait cette transposition de la parole, puisqu'il s'agit de la reproduction fictive d'une parole donnée comme réelle.

Cependant, toutes les conversations du roman ne jouent pas le même rôle. Nous appellerons "conversations catalyses" celles qui peuvent être supprimées ou déplacées sans nuire pour autant à la compréhension de la suite du roman. Porteuses d'informations redondantes, déjà données dans le récit ou dans d'autres conversations, elles servent surtout à illustrer la narration et renferment des indications subsidiaires intéressantes mais sans réelle influence sur les événements en cours. Ainsi, les premières conversations de la première et de la deuxième parties du roman (p. 14-16 ; p. 121-126) présentent le héros Samba DIALLO au cours de son apprentissage chez le maître des Diallobé, puis au cours de ses études philosophiques à Paris, pourraient être supprimées sans dommage pour l'évolution de l'intrigue bien qu'ayant un réel intérêt psychologique et dramatique.

En revanche, d'autres conversations ne peuvent en aucun cas être supprimées ou déplacées sans compromettre à la fois le sens et la cohérence du roman : contenant des informations nouvelles et capitales, elles sont essentielles dans la mesure où elles influent sur le déroulement de l'intrigue. Nous les appellerons "conversations noyaux" selon la terminologie de Roland BARTHES car elles ont une fonction cardinale puisqu'elles contiennent tous les éléments importants pour le déroulement de l'action. Ainsi, les conversations entre la Grande Royale, le chef des Diallobé, le maître, les représentants des Diallobé au cours desquelles se décide le choix de l'éducation des enfants et l'avenir du pays, sont des conversations noyaux parce qu'elles modifient le cours de l'intrigue et la situation des principaux personnages du roman. Enfin, elles permettent de programmer la

suite du roman tandis que les conversations catalyses assurent la cohérence de l'histoire et lui donnent la vraisemblance qui la fait accepter par le lecteur.

1.2. La place des conversations dans la structure générale du roman

L'aventure ambiguë est une longue narration tissée de discours directs différemment présentés selon le type de discours dont il s'agit. Aussi, l'alternance régulière de la narration et du discours dans le roman permet-elle une étude statistique, indispensable pour établir le pourcentage de chacun d'eux, sans distinguer toutefois dans la narration, la part du récit de celle de la description.

Notre étude statistique porte sur le roman entier : nous avons compté le nombre de lignes consacrées d'une part aux conversations, d'autre part aux narrations, étant bien entendu que toute ligne entamée même si elle ne comporte qu'un ou deux mots, compte pour une ligne pleine. En outre, nous avons compté comme faisant partie du discours, les verbes introducteurs du discours et leurs sujets, de même que les commentaires concernant les inflexions et les intonations lorsqu'ils se trouvent insérés dans des échanges au style direct, fait assez rare et ne pouvant donc nuire à la vérité du comptage. Ainsi, à la page 19 :

"Monsieur le directeur d'école, disait le maître, quelle bonne nouvelle enseignez-vous donc aux fils des hommes pour qu'ils désertent nos foyers ardents au profit de vos écoles ?"

Nous avons compté la proposition incise avec la conversation tandis que nous avons inclus ailleurs les phrases de commentaire simultanées aux discours et nous les avons soulignées dans l'exemple suivant :

"Quelle magnanimité, mes amis ! s'écria Demba, goguenard, en s'adressant aux autres disciples. Quelle magnanimité ! [...] Va, me dit-il, abandonne-moi. Et si tu meurs de faim, je ne t'en voudrai pas." (p. 26)

Voici les résultats du comptage effectué :

A. Tableaux.

Première partie

Pagination	Nombre de pages	Nombre de lignes de conversation	Nombre de lignes de narration	Total de lignes
Chapitre I p. 13 à 22	9	113	191	304
Chapitre II p. 23 à 38	15	164	267	431
Chapitre III p. 39 à 48	9	164	136	300
Chapitre IV p. 49 à 58	9	88	195	283
Chapitre V p. 59 à 73	14	59	382	441
Chapitre VI p. 74 à 85	11	63	286	349
Chapitre VII p. 86 à 93	7	163	69	232
Chapitre VIII p. 94 à 105	11	126	236	362
Chapitre IX p. 106 à 118	12	161	222	383
Total	97	1101	1984	3085

Deuxième partie

Pagination	Nombre de pages	Nombre de lignes de conversation	Nombre de lignes de narration	Total de lignes
Chapitre I p. 121 à 129	8	187	88	275
Chapitre II p. 130 à 139	9	108	191	299
Chapitre III p. 140 à 147	8	127	94	221
Chapitre IV p. 148 à 157	9	150	143	293
Chapitre V p. 158 à 170	12	248	260	508
Chapitre VI p. 171 à 174	3	116	56	172
Chapitre VII p. 175 à 177	2	61	99	160
Chapitre VIII p. 178 à 183	5	23	95	118
Chapitre IX p. 184 à 191	7	93	3	96
Total	63	1113	1029	2142

Parties	Nombre de pages	Nombre de lignes de conversation	% de lignes de conversation	Nombre de lignes de narration	% de lignes de narration	Total de lignes
1ère partie	97	1101	35,69	1984	64,3	3085
2e partie	63	1113	51,96	1029	48,04	2142
roman entier	160	2214	42,36	3013	57,64	5227

Nous encadrons les résultats dominants dans l'opposition conversation/narration

B. Analyse et commentaires des résultats

Dans la première partie du roman, les narrations représentent en nombre de lignes et en pourcentage près du double des conversations parce qu'elles annoncent des conversations longuement préparées par le récit, puis elles les reprennent, les développent et en font une analyse, d'où leur longueur. Cependant, aux chapitres 3 et 7 de la première partie, des conversations noyaux sur le choix de l'école traditionnelle ou étrangère occupent l'essentiel du chapitre d'où une diminution du nombre de lignes de narration qui augmentent aux chapitres suivants car tous les échanges sont justifiés et expliqués dans le récit. En revanche, dans la deuxième partie, le rapport des conversations et des narrations s'équilibre malgré un pourcentage de conversations supérieur à celui des narrations. Comme le décor est planté et les personnages déjà connus, les conversations catalyses n'ont besoin d'être ni longuement préparées dans les récits antérieurs, ni reprises dans les récits suivants. Elles consistent plutôt à remplir l'espace narratif, à reprendre et à confirmer des propos déjà tenus et à entretenir des relations entre les personnages sans avoir d'effet sur l'action elle-même. Toutefois elles restent fonctionnelles car elles sont en étroite corrélation avec les conversations noyaux qui les encadrent.

1.3. La présentation des discours

1.3.1. Les différents types de discours

Nous avons ensuite recherché le pourcentage des divers types de discours représentés dans le roman en utilisant la même méthode que précédemment.

A. Tableaux

Première partie

Chapitres Nombre de lignes	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Discours direct	113	164	88	59	63	163	126		161
Discours différé			5						
Discours intérieur	8	8	12	14		41	20	34	65
Monologue	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Deuxième partie

Chapitres Nombre de lignes	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Discours direct	187	108	127	150	248	116	61	23	93
Discours différé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Discours intérieur	-	24	15	-	22	-	-	-	30
Monologue	-	-	25	-	-	-	-	-	-

Types de discours	Nombre de lignes	Pourcentage
Discours direct	2050	86,39
Discours différé	5	0,21
Discours intérieur	293	12,35
Monologue	25	1,05

B. Analyse et commentaires des résultats

Le discours direct représente la presque totalité des dialogues, son pourcentage s'élevant à 86,39 % tandis que les autres types de discours ont des pourcentages plus faibles ; 12,35 % pour le discours intérieur, presque dérisoires pour le monologue (1,05 %) et le discours différé rapporté (0,21 %) alors que le discours indirect libre n'est pas du tout représenté, fait méritant d'être signalé.

Le style direct sert à C.H.K. à individualiser les paroles des personnages tout en les intégrant souvent à la trame narrative par le biais des discours intérieurs que leur présentation permet de fondre dans le récit.

Comme les dialogues n'offrent pas la même présentation, nous devons chercher la signification de cette différence en procédant maintenant à une étude des verbes introducteurs de dialogue.

1.3.2. Les verbes introducteurs de discours

Comme C.H.K. répugne aux répétitions des mots et des tournures, un relevé systématique des verbes introducteurs de discours renseigne sur ses techniques romanesques.

A. Tableaux

Verbes introducteurs	Occurrence des verbes introducteurs	Fréquence d'emploi
Discours direct		
Absence de verbes	347	7 fois sur 10
dire	43	1 " " 4
ajouter	10	1 " " 15
répondre	9	1 " " 17
reprendre	9	1 " " 17
demander	8	1 " " 19
(s')enquérir	7	1 " " 21
(s')adresser à qqn	6	1 " " 25
(s')écrire	4	1 " " 38
intervenir	4	1 " " 38
considérer	3	1 " " 51
hésiter	3	1 " " 51
parler	3	1 " " 51
poursuivre	3	1 " " 51
répéter	3	1 " " 51
(s')agiter	2	1 " " 51
conclure	2	1 " " 51
entendre des paroles	2	1 " " 76
(s')esclaffer	2	1 " " 76
(s')interrompre	2	1 " " 76
se réjouir	2	1 " " 76
acquiescer	1	1 " " 156

Remarque

Les verbes articuler, attaquer, chuchoter, commencer, constater, se dresser, entendre, s'excuser, faire, hurler, implorer, insister, interpellier, interroger, objecter, obtempérer, prendre l'offensive, proférer, prononcer, protester, rectifier, reparler, risquer, saluer, trancher sont employés une seule fois et leur fréquence d'emploi est de 1 sur 153 comme pour le verbe acquiescer.

Verbes introducteurs de discours	Occurrence des verbes introducteurs	Fréquence d'emploi
Discours intérieur		
.songer	3	1 fois sur 4
.se dire	2	1 " " 6
.penser	2	1 " " 6
.appeler en pensée	1	1 " " 12
.s'adresser silencieusement	1	1 " " 12
.se demander	1	1 " " 12
.penser de mille façons dans son esprit	1	1 " " 12
.tourner et retourner de mille façons dans son esprit	1	1 " " 12

B. Analyse et commentaires des résultats

Nous notons 7 fois sur 10 l'absence de verbes introducteurs de discours d'où une majorité d'échanges introduits par des tirets. Notre dépouillement révèle 55 verbes introducteurs différents alors que nous en avons trouvé 28 dans *Bel-Ami* de Guy de Maupassant et que Claudine Gothot-Mersch en signale 34 dans *Madame Bovary*, 24 dans *Salammbô*, 28 dans *l'Education sentimentale* et 22 dans *Bouvard et Pécuchet* tandis que Balzac emploie 12 verbes différents dans *La Cousine Bette* et Stendhal 10 dans *Le Rouge et le Noir*.

C.H.K. emploie le verbe dire une fois sur quatre comme Maupassant dans *Bel-Ami* tandis que chez Flaubert et Stendhal, il est employé 1 fois sur trois dans *Madame Bovary* et *Le Rouge et le Noir* et une fois sur deux dans *La cousine Bette* de Balzac. Les verbes les moins fréquents sont aussi les plus descriptifs car ils fournissent des indications d'ordre para-verbal (cf. infra les actes de parole). Pour varier la présentation du style direct, C.H.K. emploie tantôt l'incise, tantôt le déplacement du verbe introducteur à la fin de l'intervention, tantôt désigne un personnage par sa profession ou son statut et assure ainsi un certain équilibre aux phrases d'introduction des discours.

1.3.3. Les différents modes de présentation des discours

La présentation du discours change selon qu'il s'agit du discours direct d'emblée nécessitant ou non une réponse de l'interlocuteur, du discours différé rapporté, du discours intérieur ou du monologue.

- Lorsque le discours direct est un discours d'emblée contemporain de l'action, il constitue un nouveau paragraphe séparé de la narration et des tirets marquent l'alternance régulière des tours de parole. Mais, lorsqu'un personnage n'attend pas de réponse de son interlocuteur, le discours séparé du récit par deux points, constitue un nouveau paragraphe commençant par un tiret indiquant la prise de parole du personnage.

- Le discours différé rapporté et le monologue sont séparés de la narration et constituent un nouveau paragraphe encadré de guillemets.

- La présentation du discours intérieur diffère : intégré à la narration et encadré de guillemets, il est introduit par le verbe dire ou un parasyonyme lorsque le personnage se trouve seul. Mais, lorsqu'il s'adresse à Dieu sous la forme d'une courte prière ou à un personnage décédé ou absent, il constitue un nouveau paragraphe encadré de guillemets.

Cette évaluation et l'impact des conversations dans ce roman nous conduisent à lui appliquer notre modèle.

2. APPLICATION D'UN MODÈLE D'ANALYSE LINGUISTIQUE DES CONVERSATIONS A *L'AVENTURE AMBIGUË* DE CHEIKH HAMIDOU KANE

2.1. Le contexte des conversations

Après l'analyse de l'alternance régulière conversations/narrations, nous avons montré le rôle de cette disposition dans la structure narrative. Les conversations sont encadrées de narrations qui, en les précédant, servent à les introduire et en les suivant leur apportent commentaires et justifications.

2.1.1. Les préparatifs des conversations

La préparation des conversations se fait dans le récit ou le discours les précédant, mais brève et allusive pour les conversations catalyses, elle est longue et redondante pour les conversations noyaux à cause de leur incidence sur la suite de l'histoire. Nous les distinguons dans ce paragraphe.

a) Dans les conversations catalyses

Le mode d'annonce de la conversation catalyse diffère selon l'impact de la conversation et le nombre de personnages concernés. Pour une conversation duelle, les signes annonciateurs se trouvent d'abord dans le récit, puis dans le discours intérieur du principal antagoniste qui est toujours un acteur discursif hérité du récit. Pour une conversation plurielle, ces signes se trouvent dans le récit ou dans une brève conversation précédente. En général, le récit relate un moment de la vie d'un personnage et une analyse de la situation par :

1. La révélation des pensées des personnages.
2. La manifestation de leurs intentions et projets.
3. La nécessité d'une rencontre entre les personnages-interlocuteurs pour diverses raisons personnelles ou professionnelles.
4. Un stratagème rendant la rencontre inévitable.
5. L'indication d'un changement immédiat de la spatialité provoquant la rencontre, la co-présence des personnages et leur conversation.

b) Dans les conversations noyaux

A cause de leur importance, ces conversations sont prévues et annoncées à plusieurs reprises et longtemps à l'avance d'abord dans le discours intérieur d'un personnage, puis dans le discours et/ou dans le récit, grâce à une subtile mise en scène montrant la nécessité d'un échange justifiant la rencontre entre différents personnages. Ces préparatifs nécessitent :

1. La prise de conscience du (des) personnage(s) à propos d'une situation particulière.
2. La manifestation d'un projet à partir de la décision d'un (des) personnage(s).
3. La mise en place d'une stratégie justifiant cette conversation.
4. La prise de contact des personnages participant à l'échange grâce à divers procédés : invitation, rendez-vous, promenade...

Par ailleurs, les préparatifs de conversation servent souvent d'enchaînement entre le récit et le discours.

2.1.2. Les différents types d'enchaînement

En assurant l'alternance entre le discours et le récit, ils donnent au roman sa cohésion.

a) L'enchaînement sémantique

L'enchaînement est sémantique lorsque seul leur contenu unit le récit au discours ou le discours au récit qui comportent alors des références mutuelles :

1. Le personnage hérité du récit devient sujet du discours ou un personnage sujet du discours devient sujet du récit.
2. La poursuite des idées contenues dans le discours et dans le récit.
3. La reprise de mots appartenant au même champ sémantique.
4. L'allusion aux événements ayant fait l'objet du récit ou du discours.
5. La justification de la co-présence des personnages est une force contraignante qui suscite un échange verbal accepté ou mal perçu.

b) L'enchaînement formel

L'enchaînement est formel lorsqu'un même élément lexical ou syntaxique se retrouve dans le discours et dans le récit. Cet enchaînement étant le plus courant, nous l'illustrons par un exemple en soulignant l'élément enchaînant :

" - Soit, Demba. Mais je ne veux pas me battre. *Pars* ou reste mais n'en *parlons* plus.

En même temps qu'il *parlait*, Samba Diallo se surveillait, attentif à maîtriser cette vibration qui lui parcourait le corps, à dissiper cette odeur de feu de brousse qui lui chatouillait les narines.

- *Pars* ou reste, répéta-t-il lentement, comme dans un rêve.

De nouveau, il tourna le dos à Demba et *s'en alla*". (p. 29).

c) L'enchaînement syntaxique

Il consiste à réunir le récit et le discours dans le même paragraphe, sans rupture typographique. Alors, un des sujets du discours devient sujet du récit ou l'inverse, ce qui marque leur continuité.

2.1.3. Les traces des conversations

Les conversations laissent dans le discours et le récit des traces différentes selon leur nature, catalyse ou noyau :

a) Dans les conversations catalyses

Leur nature fait qu'elles laissent peu ou pas de traces dans la suite du roman, d'où un rappel proportionnel à l'importance de la conversation qui les génère et à celle des personnages concernés.

b) Dans les conversations noyaux

Leur nature implique qu'elles laissent des traces dans le récit et/ou le discours puisqu'elles ont par définition des conséquences sur l'intrigue. Le rappel de ces conversations se trouve dans le récit ou dans d'autres conversations et établit une relation de cause à effet entre ces échanges et les diverses allusions qu'elles suscitent.

Ainsi, le contexte des conversations sert à les préparer, à établir des liens entre elles et le récit et à montrer leurs liens réciproques. Si les conversations catalyses méritent de simples rappels, les conversations noyaux laissent des marques visibles, signes de leur influence sur les personnages, leurs relations et l'action. Ces renvois, échos et relais constituant la mémoire textuelle du lecteur, en justifiant les échanges, révèlent leur impact sur le cours de l'histoire.

2.1.4. L'organisation des conversations

Ayant constaté la présence de constantes et de variations dans l'organisation de conversations, nous allons les étudier successivement.

A. Les constantes

α - L'organisation textuelle

Chaque conversation se présente comme la continuation et la transformation de la séquence précédente. Elle en est la continuation parce qu' :

1. elle se passe dans le même espace topique ou dans un espace topique déjà connu.
2. elle montre un ou des sujet(s) discursif(s) hérité(s) du récit et dont l'activité reste la même.
3. elle signale une identité dans l'état d'esprit et l'état psychologique des interlocuteurs.
4. elle présente le (les) événements qui lui serve(nt) de thèmes comme la suite logique du récit précédent.

La conversation est aussi la transformation de la séquence précédente lorsqu'elle montre un changement de lieu, d'état d'esprit, de l'état psychologique, de l'activité des personnages et/ou de leurs relations. De même, l'organisation narrative fait correspondre les limites de chaque conversation, avec une micro-séquence complète à l'intérieur de laquelle se réalisent les différents "faire" des personnages-acteurs discursifs.

L'autonomisation des conversations commence dès la co-présence des interlocuteurs et se poursuit jusqu'à la fin des échanges. A la différence des conversations noyaux, la fin des conversations catalysées est indiquée par la séparation des personnages et la reprise de leurs activités respectives.

β - L'articulation interne

Elle varie d'une conversation à l'autre mais présente une alternance régulière des tours de parole, un découpage en paragraphes, la manifestation des différents faire et programmes narratifs particuliers aux interlocuteurs, car ces éléments structurent une conversation. Les variations dans l'articulation interne concernent leur nature catalysée ou noyau, la présence importante de démarcateurs dans les conversations noyaux et le mode de segmentation de celles-ci.

B. Les variations

- L'organisation paradigmatique

- Les démarcateurs

Les conversations noyaux se trouvent divisées en plusieurs paragraphes solidement articulés car ils déterminent à la fois la suite du récit et d'autres conversations. Elles comportent deux sortes de démarcateurs : les déictiques spatio-temporels et les noms propres d'acteurs discursifs, variables d'une conversation à une autre, balisent les échanges et donnent à la conversation son armature.

- La segmentation

Elle consiste à reconnaître les différents segments autonomes qui constituent les conversations.

- L'organisation syntagmatique

Elle comprend le faire et l'être des personnages

- Le faire

Il consiste dans la description des programmes narratifs des acteurs discursifs qui sont conjoints si les interlocuteurs ont des activités et des préoccupations communes, complémentaires ou compatibles, ou au contraire disjoints s'ils ont des activités ou des préoccupations contradictoires ou antagonistes. D'ailleurs, ces programmes narratifs réalisables ou virtuels ont une influence considérable sur l'état des interlocuteurs qui se modifie au cours des interactions.

- L'être

Les faire narratifs des interlocuteurs suscitent diverses réactions ayant des répercussions sur l'état psychologique et l'état d'esprit des interlocuteurs. Ils manifestent l'accord ou l'opposition

entre les contenus verbalisés des conversations et montrent la manière dont le monde est présent à l'homme : soit sur le mode affectif correspondant à un "être" des personnages, soit sur le mode représentatif correspondant à un "paraître". Cette disjonction se modifiera au gré des circonstances et de l'intrigue tandis que, par ses commentaires, le narrateur mettra l'accent sur les ressemblances ou les dissemblances physiques, psychologiques ou morales des personnages et renforcera l'impression générale se dégageant de l'être et du paraître.

Comme les conversations obéissent aux mêmes principes d'organisation, nous pouvons en faire une représentation schématique.

2.1.5. Schémas de conversations

Les conversations fictives se composent à la fois d'éléments verbaux, les propos tenus, et d'éléments non verbaux donnés au moyen du langage : les uns para-verbaux concernant l'intonation, les mimiques, les gestes et la proxémie particularisent la parole tandis que les autres extra-verbaux comprenant le cadre spatio-temporel caractérisent la situation de communication. Compte tenu de nos précédentes analyses, nous les représenterons ainsi :

Préparatifs des conversations	Locuteur			Interlocuteur	Traces ou absence de trace de la conversation
	↓	lieu	temps	↓	
		ici	maintenant	↓	
				↓	
Conversation	Je			Tu	} domaine du verbal et du non verbal
Récit ou phrases de commentaire	Il			Il	

Si le dialogue correspond aux propos tenus, les phrases de commentaire en donnant toutes les indications concernant l'aspect non verbal de la conversation en précisent le contexte, les conditions d'exercice et les circonstances.

2.2. Les conversations elles-mêmes

2.2.1. Les acteurs du discours

A. Le système des places

A travers la situation et les actes de parole des personnages apparaît un système de places composé de quatre grands types de places, les places compatibles, les places complémentaires, les places symétriques et les places antagonistes à partir desquelles chacun se situe et prend la parole face à ses interlocuteurs. Comme leur statut social et leur rôle donnent aux personnages leur place, ceux qui entretiennent des rapports d'égalité occupent des places symétriques, tandis que ceux qui sont en position d'infériorité occupent tantôt des places complémentaires, tantôt des places compatibles lorsqu'ils appartiennent à la même collectivité. Enfin, ceux qu'oppose une rivalité, occupent des places antagonistes. Aussi, tout l'enjeu des discours consiste dans l'élaboration de stratégies et de tactiques permettant le maintien ou l'amélioration de la place de chaque personnage, d'où une dialectique fondée sur des rapports de places afin que chacun puisse d'abord choisir sa place, puis la faire reconnaître pour l'imposer ensuite à son interlocuteur.

B. Les obligations discursives

Elles comprennent d'une part des obligations générales de croire, d'agir... sans intérêt dans le cadre de cet article, d'autre part, des obligations commandant la réaction des interlocuteurs. Outre la réaction verbale ou non verbale aux propos de l'interlocuteur, ces obligations concernent la nécessité pour les personnages de réagir à une des fonctions illocutoires potentielles de l'intervention et celle de réagir à l'acte spécifique contenu dans l'intervention afin de résoudre le problème soulevé ou de satisfaire le désir exprimé par l'interlocuteur.

2.2.2. Les actes de discours

A. Le linguistique

Comme chaque personnage est un individu social concret, C.H.K. ne présente pas un langage unique mais fait varier les propos en fonction de la situation de communication et des caractéristiques psycho-sociales, places et intentions de chacun.

- Discours social et situations de communication

Les propos des personnages montrent l'emploi d'

α) une langue familière

Elle comporte des phrases brèves d'une prononciation correcte, sans abréviation, ni déformation ; des interjections, embrayeurs, appuis du discours, présentatifs, emphases et de nombreux signes de ponctuation révélant le caractère émotif de certains énoncés.

β) une langue familière nuancée de respect

Outre les caractéristiques déjà évoquées, cette langue comporte un lexique, une syntaxe, un niveau de langue plus soutenus tandis que le recours aux titres marque l'état, la position hiérarchique des interlocuteurs et le respect de leur place.

γ) une langue recherchée

Elle montre une prononciation parfaite de tous les mots, un lexique et un niveau de langue très soutenue, une syntaxe et une organisation du discours identiques à celles de l'écrit et révèle une parfaite maîtrise de soi et des circonstances.

Comme ces propos s'accompagnent de gestes et de mimiques qui les renforcent ou les annulent, nous étudierons maintenant l'aspect non linguistique des actes de parole.

B. Le non-linguistique

α) Le para-linguistique

Il comprend :

a) Les phénomènes d'émissions verbales

Dans les phrases de commentaire, en plus des verbes introducteurs de discours, C.H.K. signale les inflexions uniformes ou nuancées pour laisser deviner la vérité profonde des personnages.

b) La prosodie

Elle met en évidence les qualités expressives du discours car l'intonation, la mélodie, les inflexions, les faits d'accentuation, les arrêts, les pauses, les interruptions révèlent l'affectivité et l'état psychologique des personnages. Par leur répétition, ils suscitent des effets de rythme et attirent l'attention sur le contexte psychologique et dramatique.

c) Les phénomènes psychologiques involontaires

Ils révèlent l'état d'esprit des interlocuteurs et leur attitude consciente ou inconsciente quant à leurs propos.

d) Les mimiques et jeux de physionomie

Ils ont des significations différentes selon la personnalité des interlocuteurs, le contenu de leurs discours et les circonstances. Transposées par C.H.K., ils aboutissent à une véritable symbolique que complète l'étude des gestes.

e) Les gestes

Certains gestes participent de manière effective au discours romanesque car ils accompagnent, complètent ou remplacent les propos.

* Les gestes de remplacement

Ils marquent l'abandon du langage puisque leur grand pouvoir d'expression exclut l'usage de la parole. Ils dynamisent l'action car leur interprétation justifie la reprise du dialogue.

* Les gestes d'accompagnement

Lorsque les gestes ont la même signification que les propos tenus, les codes gestuel et verbal se complètent et la parole renforce et confirme l'effet du geste. Ils lèvent les ambiguïtés et en dévoilant la vérité des personnages, modifient la situation de communication.

* Les gestes de prolongement

En prolongeant le discours, ils permettent d'achever des propos interrompus ou incomplets. Ils constituent un procédé économique et soulignent la tendance des personnages à considérer le geste comme assez expressif pour traduire leurs pensées : ils suscitent un contraste entre ce qui est dit et ce qui est suggéré, d'où le maintien de l'attention de l'interlocuteur et une mélodie particulière de la phrase interrompue.

f) La proxémie

Elle détermine les rapports entre les interlocuteurs parce que chaque distance correspond à un type de relations particulier, vu qu'ils ne se parlent pas de la même façon lorsqu'ils sont proches ou éloignés.

β) L'extra-linguistique

Contenus dans les phrases de commentaire du discours et dans le récit, les éléments extra-linguistiques se rapportent au décor et au cadre spatio-temporel des échanges.

Si les éléments linguistiques s'accompagnent tantôt d'éléments para-linguistiques, tantôt d'éléments extra-linguistiques, tantôt de ces deux types d'éléments à la fois, les conversations noyaux, essentielles pour la compréhension de l'intrigue, nécessitent peu d'éléments non-linguistiques tandis que les conversations catalyses, justifiées par de longs commentaires comportent de nombreux éléments non linguistiques favorisant leur ancrage dans le récit. Leur importance respective apparaît lors de l'étude de la structure de la conversation.

2.3. La structure de la conversation

Notre étude de la structure des conversations, inspirée des travaux d'E. GOFFMANN et d'E. ROULET, fait apparaître les relations existant entre les actes de parole dans l'intervention, entre les interventions dans l'échange et entre les échanges constituant les conversations du roman de C.H.K.

2.3.1. Les échanges confirmatifs

Ils concernent surtout les salutations, ont pour effet d'entretenir ou de confirmer une relation établie et se limitent à deux ou trois interventions. La troisième intervention en reprenant la première indique souvent le respect porté à son interlocuteur tandis que les réactions non-verbales sont faites par des interlocuteurs en position d'infériorité. Nous illustrons ce type d'échange par un exemple parce que cette structure fréquente chez C.H.K. mais rare dans les romans français traduit bien les rapports entre les interlocuteurs.

L'AVENTURE AMBIGUË

"- Eh bien, Jean ? dis bonjour à monsieur.

Jean fit quelques pas vers lui qui sourit derechef et tendit la main d'un geste qu'amplifia son grand boubou.

- Alors jeune homme, comment allez-vous ?

Sa main enveloppa celle de Jean d'une étreinte vigoureuse et sans brutalité. L'homme regardait l'enfant, et son visage, son beau visage d'ombre serti de clarté, lui souriait. Jean eut l'impression que l'homme le connaissait depuis toujours et que, pendant qu'il lui souriait, rien d'autre n'existait, n'avait d'importance.

- C'est mon fils, Jean. Il n'est pas bête, mais il est très souvent en voyage dans la lune..."

Echan _v	1e inter- vention	- Eh bien, Jean ? dis bon- jour à monsieur.	Acte direc- teur d'in- tervention	Intervention initiative
	réaction para- verbale	Jean fit quelques pas vers lui qui sourit derechef et tendit la main d'un geste qu'amplifia son grand boubou.	Acte subordonné	Intervention réactive
	2e inter- vention	- Alors, jeune homme, comment allez-vous ?	Acte subordonné	Intervention réactive
	réaction para- verbale	Sa main enveloppa celle de Jean d'une étreinte vigou- reuse et sans brutalité.	Acte subordonné	Intervention réactive

Les échanges confirmatifs correspondant à la structure de base des conversations, prennent différentes formes : question-réponse ; assertion-assertion ; assertion-négation ; ordre-assertion ; requête-satisfaction ou non-satisfaction de requête... mais la seconde intervention clôture l'échange, même si elle a une fonction initiative, ce qu'indique la typographie.

2.3.2. Les échanges réparateurs

Ils sont simples ou complexes et visent à neutraliser les effets éventuellement menaçants d'une conversation "pour la face" d'un interlocuteur.

A. Les échanges réparateurs simples

Ils comprennent trois interventions : une requête ou une demande d'information, une réponse visant à satisfaire cette requête ou cette demande d'information et une nouvelle intervention du premier personnage évaluant cette réponse.

B. Les échanges réparateurs complexes

Ils comportent une alternance d'échanges réparateurs composés de demandes d'information et de requêtes diversement organisés. Nous en étudions un exemple caractéristique par sa composition des techniques romanesques de C.H.K.

1e intervention Int. direct. d'échange	- Grande Royale, vous souvenez-vous de votre père ?	demande d'information	F.I.R.	
2e intervention Acte Sub.	- Oui, maître, répondit-elle simplement, surprise néanmoins.	information	F.I.R.	
E C H A N G E	3e intervention Acte Sub.	- Moins que moi, car je l'ai connu bien avant vous et l'ai toujours approché de près. Mais vous souvenez-vous dans quelles conditions il mourut ?	commentaire + demande d'information	F.I.R. + F.I.I.
4e intervention Acte Sub.	- Je me souviens, certes.	information	F.I.R.	
5e intervention Acte Sub.	- Moins que moi encore, car c'est moi qui lui ai dit la prière des agonisants et qui l'ai enterré. Permettez-moi de l'évoquer ce soir et cela ne sort pas de nos propos. [Le maître se tut un instant, puis reprit.]	commentaire + requête	F.I.R.	
6e intervention Acte Sub.	- Il a longtemps souffert seul sans que nul n'en sût rien, car il n'avait rien changé dans son mode d'existence. Un jour, il me fit appeler. Lorsque je parus, après qu'il m'eut longuement salué, que nous eûmes causé à l'accoutumée, il se leva, alla à une malle qu'il ouvrit et en sortit une grande pièce	commentaire + justification de la requête	F.I.I.	

<p>6e intervention</p> <p>Acte Sub.</p>	<p>de percale. "Ceci, me dit-il, est mon linceul et je voudrais que vous m'indiquiez la façon rituelle de le tailler." Je cherchais son regard. La paix et la gravité que j'y observai anéantirent, dans mon esprit, les vaines paroles de protestation que j'allais prononcer.(...) Grande Royale, ce fut un chef, votre père, qui me montra à moi qui traduis le Livre, comme il faut mourir. Je voudrais transmettre ce bienfait à son neveu.</p>	<p>commentaire</p> <p>+</p> <p>information</p>	<p>F.I.I.</p>
<p>E C H A</p> <p>7e intervention</p> <p>Acte Sub.</p>	<p>- Je vénère mon père et le souvenir que vous en avez. Mais je crois que le temps est venu d'apprendre à nos fils à vivre. Je pressens qu'ils auront affaire à un monde de vivants où les valeurs de mort seront bafouées et faillies.</p>	<p>évaluation de la requête</p> <p>+</p> <p>commentaires</p>	<p>F.I.R.</p> <p>+</p> <p>F.I.I.</p>
<p>N G E</p> <p>8e intervention</p> <p>Acte Sub.</p>	<p>- Non, madame. Ce sont des valeurs ultimes qui se tiendront encore au chevet du dernier humain. Vous voyez que je blesse la vie dans votre jeune cousin, et vous vous dressez en face de moi. La tâche, cependant ne m'est pas agréable, ni facile. Je vous prie de ne point me tenter, et de laisser à ma main, sa fermeté. Après cette blessure profonde pratiquée d'une main paternelle, je vous promets que plus jamais cet enfant ne se blessera. Vous verrez de quelle stature, lui aussi, dominera la vie et la mort.</p>	<p>nouvelle justification de la requête</p> <p>+</p> <p>commentaires</p> <p>+</p> <p>requête</p> <p>+</p> <p>information</p> <p>+</p> <p>commentaires</p>	<p>F.I.R.</p> <p>+</p> <p>F.I.I.</p>

Dans cet échange, la première intervention joue le rôle d'intervention directrice d'échange avec une fonction illocutoire initiative de demande d'information. En réponse, la seconde intervention a une fonction illocutoire réactive d'information tandis que la troisième intervention dotée d'une double fonction illocutoire réactive puis initiative de demande d'information est à mettre en rapport avec la première demande d'information formulée. Les interventions suivantes concernent les informations demandées, sont suivies de requêtes, de justifications de requêtes, de commentaires et ont les fonctions illocutoires indiquées sur le schéma.

Les conversations de ce roman comportent plus d'échanges réparateurs complexes que d'échanges réparateurs simples et cette variation apparaît dans la structure de cette conversation décomposée en ses différents niveaux : interaction, échange, intervention, acte directeur, actes coordonnés et subordonnés à l'acte directeur. Le discours des personnages présente comme souvent chez C.H.K., un constant va-et-vient entre le passé, le présent et l'avenir qui s'éclairent mutuellement.

Conclusion

Les conversations de *L'aventure ambiguë* présentent les mêmes constantes que celles des romans français des XIXe et XXe siècles que nous avons étudiés. Ces constantes tiennent à leur organisation textuelle, articulation interne, préparatifs, traces et cadre spatio-temporel. Cependant, les indications sur le lieu des échanges sont plus nombreuses et plus précises parce qu'elles influencent le cours de la conversation. Toutefois, la temporalité, moins souvent mentionnée que la spatialité parce que sans doute moins contraignante dans la société africaine, peut être déduite à partir d'un élément du discours ou du récit.

Les variations portent certes sur le contenu des discours, mais aussi sur les relations sociales qu'entretiennent les interlocuteurs qui évoluent dans un contexte africain très différent de celui des romans français, objets de nos précédents travaux. Ainsi, la fréquence de la prise de parole des personnages est liée d'une part à leur statut, rôle et place au sein du groupe, d'autre part à leur culture. Les personnages les moins "culturés" parlent peu, hésitent à dire "je" et se cachent en général derrière un "nous" les représentant davantage comme membre d'un groupe que comme des individus à part entière. C'est le cas des personnages subalternes, tels l'émissaire du chef et les domestiques, de ceux qui exercent des métiers manuels, des jeunes disciples du maître, de ceux qui sont en situation de dépendance par rapport à autrui. Pourtant, un personnage "le fou" se présente tantôt comme un individu et dit "je" lorsqu'il évoque son voyage au pays des blancs, tantôt comme membre du groupe et dit "nous" lorsqu'il s'assimile aux Diallobé. En revanche, les personnages les plus "culturés", qu'il s'agisse de culture africaine, islamique ou européenne, le chef et le maître

des Diallobé, le chevalier, la Grande Royale, le directeur d'école, Pierre-Louis Kati ou Samba Diallo, s'expriment selon les circonstances à la fois comme individus et comme membres du groupe.

Dès lors, il serait intéressant d'étudier les rapports entre la culture et l'appartenance au groupe ainsi que l'influence des statuts, rôles et places des interlocuteurs dans leur prise de parole. Une étude ethnolinguistique du dialogue romanesque permettrait de dégager une image précise de la société africaine contemporaine.

Cependant, une remarque s'impose déjà au sujet de l'interruption de la parole : si seuls les personnages ayant des statuts, rôles et places indiquant la supériorité se permettent de couper la parole à leurs interlocuteurs, ils leur ordonnent aussi de parler si nécessaire. En outre, une étude des rituels de la prise de parole montre l'importance de la position sociale des interlocuteurs, de leur statut et de leur rôle par le recours systématique aux titres "Chef des Diallobé", "Maître des Diallobé", "Grande Royale", "Monsieur le directeur d'école" etc... et celle de la famille par l'emploi d'appellatifs affectifs. Ce rappel du titre ou de la fonction de chacun avec une mention particulière pour la place objective sur l'échiquier social explique les attitudes mutuelles et les stratégies développées pour satisfaire les divers enjeux engagés. Néanmoins, nous avons constaté le respect constant de la hiérarchie sociale, des classes dirigeantes et de la place dévolue à chacun dans le groupe, ce qui explique la difficulté d'intégration des personnages qui, ayant fait des études en Europe sont, de retour en Afrique, partagés entre deux cultures.

Par ailleurs, nous avons noté l'influence prépondérante de la femme âgée dans la société africaine musulmane, lorsqu'elle n'est plus en âge de procréer, ni de susciter le désir des hommes. Comme la Grande Royale, elle prend une part active à la vie du groupe et choisit la destinée des siens. Mais les femmes jeunes et les jeunes filles vivent au contraire dans l'ombre de leurs familles, époux, pères, frères, enfants, n'interviennent pas dans les conversations et n'ont aucun rôle actif. Comme elles ne participent pas au discours, seul le récit les mentionne telles la mère de Samba Diallo et sa jeune cousine Mariam. Si en Afrique, la femme vit surtout au sein de la famille, lorsqu'elle vit en France, comme Adèle Kati, une princesse gabonaise,

elle est une interlocutrice de plein droit et participe aux conversations au même titre que les hommes. Il est vrai qu'Adèle Kati est de civilisation bantoue.

Les variations concernent aussi la réduction des phrases de commentaire et des éléments para et extra-linguistiques surtout dans les conversations noyaux, d'où un relief particulier des différents discours. De surcroît, la plupart des conversations clôture les chapitres sans indication de la séparation des personnages et sans retour au récit. Cette clôture se réalise parfois de façon inattendue car le dialogue se termine par une assertion d'ordre philosophique, l'évocation d'un autre thème que celui de la conversation, une imprécation, une vérité générale ou une simple constatation mineure. Ce procédé met en lumière l'originalité des personnages et éclaire leur personnalité et leur place dans le groupe.

Quant à la structure des conversations, elle présente certes, la combinaison d'échanges réparateurs simples et complexes mais également des variations : les nombreux retours en arrière, digressions, commentaires et anticipations expliquent par le discours la psychologie et les motivations des personnages.

De même, les discours intérieurs contribuent par leur fréquence à la caractérisation des personnages et des situations montrant ainsi l'ambivalence des sentiments et la difficulté de choisir entre deux modes de vie très différents. En provoquant des silences et des ruptures dans le dialogue, ils soulignent l'hésitation des personnages et leur refus de prendre des décisions importantes, attendant pour le faire d'y avoir été incités par une autorité politique ou religieuse représentative du groupe. Ces ruptures successives dans le dialogue traduisent un morcellement de la personnalité des personnages et le refus d'un engagement individuel susceptible d'être fatal à leur foi et à leur peuple.

Enfin, différentes marques d'oralité constituent d'autres facteurs de variation : elles concernent le début et la fin des échanges et traduisent l'empreinte de la langue orale qui apparaît dans la structure de phrases imitées de l'oral ou en rappelant des constructions propres à l'arabe indiquent l'influence de l'Islam dans le pays.

Les formes d'adresse, le recours à Dieu par toutes sortes d'invocations et le sémantisme des mots ainsi que l'alternance de nombreuses emphases, de formes interrogatives ou jussives, d'exclamations ou d'imprécations soulignent le caractère affectif de certains discours et

l'angoisse suscitée par le choc des civilisations africaine et occidentale. Alors se manifestent deux désirs légitimes mais apparemment inconciliables : s'ouvrir à la culture européenne et au monde moderne sans renier son passé, sa culture et sa foi.

L'application de notre modèle d'analyse en mettant en relief les variations de *L'aventure ambiguë* par rapport aux romans français étudiés, souligne l'évidente spécificité de l'écriture littéraire africaine, telle qu'elle apparaît dans ce roman, et les techniques romanesques de CHEIKH HAMIDOU KANE.

Maguy SILLAM
Université de Paris III

BIBLIOGRAPHIE

GOTHOT-MERSCH (C.), 1983, *La parole des personnages*, in *Travail de Flaubert*, Collection Points Littérature, Editions du Seuil, Paris, pp. 199-222.

ROULET (E.), 1981, "L'analyse de conversations authentiques, Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", in *Etudes de ling. appliquée*, n° 44, octobre-décembre, Paris, pp. 5-39.

SILLAM (M.), 1983, *Dialogues dans les romans de Guy de Maupassant et idées des relations sociales au XIXe siècle*, thèse de IIIe cycle, Paris III.

SILLAM (M.), 1989, *La linguistique du dialogue romanesque dans Bel-Ami de Maupassant*, thèse de Doctorat d'Etat, Paris III (P.U.L.).